

# La durée légale du travail... et la réalité !

Page 10

# LUTTE OUVRIÈRE

dossier :  
Les  
énergies  
nouvelles

Pages 7, 8 et 9

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 687 - 1er août 1981 - prix : 5 F

## Le gouvernement de gauche face aux viticulteurs



## Dans le monde

- Page 5 :  
— Grande-Bretagne : ouf ! La mariée n'a pas été prise en otage.  
Page 6 :  
— Le X<sup>e</sup> congrès du Parti Communiste Espagnol ou sa difficile social-démocratisation.

## En France

- Page 10 :  
— La durée légale du travail et la réalité.  
Page 11 :  
— L'exploitation des travailleurs dans une société à capitaux d'Etat depuis 1924 : les Mines de Potasse d'Alsace.  
Page 12 :  
— Vénissieux : les jeunes de la ZUP des Minguettes se révoltent.  
— Doubs : les travailleurs de Fribourg Condensateurs en grève.  
Page 16 :  
— Les caravanes de Lutte Ouvrière.  
Pages 7, 8 et 9 :  
DOSSIER : LES ÉNERGIES NOUVELLES.  
— Les énergies nouvelles et le futur de l'humanité.  
— L'Etat et les énergies nouvelles.  
— De l'énergie des vents à celle de la terre et de la mer.

## Divers

- Pages 13 et 14 :  
— Livres : *Les veines ouvertes de l'Amérique Latine* d'Eduardo Galeano ; *Tanzanie, manger d'abord* de Bernard Joinet ; *Sinouhé l'Égyptien* de Mika Waltari.  
Page 15 :  
— Films : *Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée...* ; *Jazz singer*.

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Voltaire Impressions 93.100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE  
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18  
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

## Affaire Willot

# Les Dalton du textile n'ont toujours pas rencontré Lucky Luke

Vendredi 24 juillet, Jean-Pierre Willot, le second de la famille, était inculpé « d'abus de biens sociaux » dans la gestion de la Belle Jardinière et de la société Christian Dior. Un mandat d'amener l'obligeait à se rendre au tribunal de Paris dans une voiture de police comme un vulgaire malfaiteur. Cela a dû faire plaisir aux milliers d'ouvriers qui dépendent de l'empire des frères Willot et à bien d'autres.

D'autre part, le gouvernement a décidé d'accorder un prêt de 100 millions à la société Boussac-Saint-Frères, appartenant aux frères Willot, pour assurer pendant deux mois les salaires des employés de ce groupe. Ce prêt n'a été accordé qu'après qu'il eut été garanti par les biens propres des « Dalton », répondant ainsi à une revendication de la CGT.

Dans cette affaire, tout se passe comme si le gouvernement actuel tenait à faire un exemple. Dreyfus, ministre de l'Industrie, a déclaré vouloir « faire rendre gorge aux frères Willot », et Mauroy : « Les chefs

d'entreprises dont les difficultés ont pour origine l'indélicatesse ou l'incompétence seront traités avec rigueur ». Pour finir, lundi, une liste de noms d'une dizaine de cadres de Boussac-Saint-Frères était communiquée au service des douanes et à la police de l'air pour assurer éventuellement la « protection du capital », avec toute la courtoisie nécessaire.

Ce n'est pas la première fois que les Willot sont frappés par une mesure judiciaire. En 1974, sous l'ancien gouvernement, ils avaient été condamnés à treize mois de prison avec sursis et à des amendes pour « abus de biens sociaux ».

Ce qui est nouveau, c'est le bruit fait autour de cette affaire, les déclarations gouvernementales, et surtout la menace de s'en prendre à la fortune personnelle des Willot.

Mais pour le moment il ne s'agit tout de même que d'une menace. L'Etat n'a pas pris un sou aux Willot, il vient même de leur accorder un prêt de 100 millions.

Il n'est pas impossible, bien sûr, que dans l'avenir le gouvernement aille plus loin et qu'il touche réellement à une partie des biens propres des Willot.

A la bonne heure ! La plupart des petits commerçants ou artisans sont responsables de la bonne marche de leur affaire sur leur argent personnel. Quand ils font faillite, en général, c'est pour de bon, et pas souvent pour s'enrichir encore plus. On va donc — peut-être — appliquer à un gros, à titre d'exception, ce qui est le lot commun de dizaines de milliers de petits. Cela seul suffit pour faire hurler les représentants du patronat.

Maintenant, évidemment, si ces chicaneries contre les Willot, ça fait plaisir, ça ne change rien pour les travailleurs, pas même pour ceux de l'empire Willot. Et quant à d'autres capitalistes, qui, eux, ne sont pas accusés par Mauroy ou les autres ni « d'indélicatesse » ni « d'incompétence », ils continueront d'exploiter leurs ouvriers avec compétence, sinon avec délicatesse.

Samuel LATAN

## Les patrons gambergent : De la meilleure façon d'échapper à la hausse du SMIC

Les patrons n'ont pas perdu le nord. La presse a révélé une note adressée aux chefs d'entreprise. Le secrétaire général du CNPF y refille un tuyau aux patrons qui veulent éviter d'avoir à payer l'augmentation de 10 % du SMIC aux travailleurs : « Il suffit, dit la note, pour les salaires payés au rendement, à la tâche ou aux pièces, que les éléments de leur salaire retenus pour la comparaison avec le SMIC ne donnent pas un résultat inférieur au SMIC ». En clair, il conseille de compter les primes comme faisant partie du salaire de base, même celles qui sont le plus aléatoires, afin d'atteindre le niveau de salaire minimum majoré.

Un certain nombre de patrons ne se sont évidemment pas fait prier deux fois pour mettre en application les bons conseils du CNPF. Mais certains des travailleurs concernés, comme les 200 ouvrières d'une usine de condensateurs dans le Doubs, ne se sont pas non plus gênés pour leur faire savoir ce qu'ils pensaient de leurs combines, en se mettant en grève pour exiger le paiement des 10 %.

Que les patrons s'autorisent à payer des salaires de base inférieurs au SMIC, en y comptant différentes primes, ce n'est d'ailleurs pas nouveau. Dans le textile et l'industrie en particulier, puisque cela fait longtemps qu'en jouant sur les primes, le patronat a réussi à maintenir le salaire de base au-dessous du SMIC.

Le comble, c'est qu'il y a effectivement des circulaires administratives datant de 1950, année de la création du SMIC, qui stipulent que « les primes et indemnités ayant le caractère d'un complément de salaire peuvent être incluses dans le salaire minimum garanti, à l'exclusion des majorations pour heures supplémentaires ». Selon ces circulaires, voilà les primes qui pourraient être incluses dans le SMIC :  
— les primes individuelles de rendement et les primes collectives

liées au rendement d'un groupe de travailleurs ;  
— les primes de production ou de productivité lorsqu'elles constituent un élément prévisible de rémunération ;  
— les primes considérées comme des majorations déguisées de salaires (primes de situation géographique, altitude ou amplitude...);  
— les gratifications de fin d'année (13<sup>e</sup> mois) ;  
— les primes d'ancienneté ou d'assiduité.

Par contre, elles excluent du SMIC les remboursements de frais, les primes dues aux conditions de travail, les gratifications « bénévoles » et primes à caractère aléatoire ou imprévisible, les primes ou majorations liées aux résultats ou à la productivité de l'entreprise, les primes d'ancienneté et d'assiduité, et les primes de transport.

Seulement, précisent les textes, cette liste n'a qu'une valeur indicative, et la question de savoir si les primes doivent être ou non intégrées au SMIC relève des tribunaux, qui ne sont pas liés par l'interprétation administrative des textes, et ont parfois tranché en faveur de la non-intégration des primes.

Comme quoi les arguments « légaux » qu'avancent les

patrons pour échapper ainsi à l'augmentation du SMIC ne doivent pas impressionner les ouvriers ! Et la meilleure façon de les inciter à une autre interprétation des textes est encore de piquer quelques saines colères, comme l'ont fait des travailleurs de plusieurs entreprises quand ils ont appris les manœuvres, sans compter qu'on peut aussi se demander si les patrons en question ne feront pas d'une pierre deux coups, en bénéficiant d'une part de l'abattement de leurs cotisations sociales, auquel ils ont droit depuis le 1<sup>er</sup> juin, pour tous les salaires inférieurs au plafond (3.480 F)... tout en échappant à l'augmentation, après avoir retiré quelques primes au salaire de base.

Décidément, la loi se plie plus facilement aux coups fourrés des patrons qu'aux intérêts des travailleurs. Le patronat ne s'est jamais gêné pour manipuler ou contourner les lois qui le gênent. Il est nettement moins fier lorsque c'est à la colère des travailleurs qu'il a affaire. Et si c'est 35 % et non 10 % d'augmentation du SMIC qu'il a lâchés en 1968, c'est bien parce que c'est cette colère qui a eu pour lui force de loi !

Odette DYLAN

## Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIÈRE pour une période de un an : 150 F pour une période de six mois : 85 F	NOM : .....
LUTTE DE CLASSE (mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)	Prénom : .....
pour une période de un an : 50 F	Adresse : .....
CEUX DU TECHNIQUE (mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte Ouvrière)	Code postal : .....
pour une période de un an : 10 F ci-joint la somme totale de : francs .....	.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.  
(1) Rayer les mentions inutiles

# Le gouvernement de gauche face aux viticulteurs

**E**H bien non, tout le monde n'est pas patient. Il y a au moins une fraction des travailleurs de ce pays qui a décidé que le gouvernement n'avait pas besoin de délai supplémentaire pour montrer s'il était vraiment de leur côté : à l'appel du comité d'action viticole de l'Aude, qui avait pris la tête de la révolte des vigneronnes de 1976, les dirigeants des viticulteurs de tout le Midi, rejoints par ceux des producteurs de fruits et légumes de la région, ont tenu une réunion à Narbonne et élaboré un plan d'action pour les semaines à venir. Si dans quinze jours, le gouvernement n'a pas satisfait leurs revendications, c'est-à-dire s'il ne prend pas des mesures qui permettent aux viticulteurs de couvrir leurs frais de production et si, par ailleurs, il se refuse à contrôler les importations des gros négociants qui font baisser les cours, ils passeront à l'action directe. Et alors, on se souviendra d'eux sur les routes de retour de vacances, ont-ils dit. Non seulement on reverra peut-être les barrages sur les routes, mais aussi les raids contre les caves des gros négociants en vin ou les mises à sac des succursales du Crédit Agricole auprès duquel ils sont endettés, etc. Et on verra aussi, si comme en 1976 avec le gouvernement précédent, ce sont les CRS qu'on leur envoie en guise de réponse...

Eh oui, le nouveau gouvernement est en place depuis deux mois à peine, que les agriculteurs du Midi le mettent au pied du mur. Oh, pas par hostilité politique. Tout le monde reconnaît que le département de l'Aude, celui des viticulteurs, est l'un de ceux qui a le plus voté à gauche. Et la majorité des dirigeants viticoles eux-mêmes sont proches du Parti Socialiste. Seulement la question n'est pas là. La gauche est peut-être au gouvernement, mais cela n'a pas empêché les grosses sociétés capitalistes qui commercialisent le vin, par exemple, de spéculer sur les cours, et en particulier d'empocher des superprofits en doublant ce mois-ci leurs importations de vins italiens moins chers, tout en refusant d'acheter aux producteurs français à un prix qui permette à ces derniers de rentrer dans leurs frais. C'est que même avec le nouveau gouvernement, rien ne les oblige, aucun cahier des charges, à commercialiser les productions des viticulteurs de ce pays. Est-ce la rançon inévitable que les viticulteurs doivent payer à la liberté du commerce et à la concurrence ? Mais pourquoi les capitalistes du vin, comme les capitalistes qui commercialisent les fruits et légumes, eux, ne payent jamais aucune rançon de ce genre, et ne tirent de cette concurrence que de juteux profits, sans jamais endosser les pertes ? De nos jours, il y a un marché capitaliste des produits agricoles qui s'est considérablement élargi au-delà des frontières. Mais ce sont toujours les mêmes, ceux qui vivent de leur seul travail, qui en subissent les aléas et les risques, et toujours les mêmes qui en profitent. Et c'est bien dans la répartition des pertes et des profits qu'il y a quelque chose de pourri.

Car les ouvriers et les petits agriculteurs sont peut-être exploités de façon différente, mais avec le même résultat. C'est en exploitant le travail des ouvriers et en parasitant celui des paysans (et les petits agriculteurs travaillent dur) que prospèrent les industriels, les grossistes courtiers, les grandes surfaces, les

fournisseurs d'engrais et de matériel agricole, et les banques auprès desquelles bien des petits paysans et viticulteurs sont endettés à vie.

Alors bien sûr, dans les revendications actuelles des viticulteurs ou des producteurs de fruits et légumes du Midi, il y en a certaines qui ne sont pas les mieux à même de faire payer les véritables ennemis des petits producteurs. Bien souvent, ces revendications sont marquées par l'influence des plus gros viticulteurs dont les intérêts sont de fait liés à ceux des capitalistes du négoce.

C'est le cas lorsque les viticulteurs demandent des primes à la distillation (ou à la dénaturation des fruits), c'est-à-dire le rachat par l'Etat des récoltes pour leur destruction. Et si un tel système de compensation permet peut-être aux plus petits producteurs de survivre tant bien que mal, il est par contre une véritable aubaine pour les gros producteurs à grands rendements, qui, eux, sont de véritables capitalistes agraires, et dont certains ne produisent d'ailleurs que pour la dénaturation.

La garantie des revenus des petits viticulteurs peut être assurée sans ce gâchis scandaleux. C'est aux capitalistes de la commercialisation du vin, aux Nicolas, aux « Société des Vins de France », aux centrales d'achats qu'il faudrait l'imposer, en les obligeant à prélever sur leurs bénéfices de quoi financer ce revenu garanti, quels que soient les aléas du marché, en les contraignant en particulier à réserver en priorité leurs achats aux petits viticulteurs.

De la même façon, ce n'est pas forcément la diminution des importations qui empêcherait les gros négociants français et les autres capitalistes de l'agro-alimentaire d'étrangler les petits producteurs ou qui permettrait aux petits producteurs de pouvoir faire face à la concurrence. Est-ce les petits producteurs italiens qui font le plus concurrence aux petits vigneronnes français, ou n'est-ce pas plutôt ces capitalistes de la vigne qui possèdent, par exemple, du côté de Montpellier, des centaines d'hectares, voire plus de mille, et dont les actionnaires sont Péchiney, la Banque de Suez et la Banque d'Indochine ?

Jusqu'à présent, tous les gouvernements qui se sont succédé ont préféré lâcher aux petits producteurs qui ruaiant dans les brancards des semi-concessions qui n'ont eu pour résultat que de renforcer la domination des plus riches sur les plus pauvres, car c'est au service des plus riches qu'ils ont toujours été. L'on verra si le gouvernement actuel utilise les mêmes recettes que les précédents, et se refuse à s'en prendre aux véritables exploités des petits paysans en colère.

Mais aujourd'hui, alors que la classe ouvrière reste attentive, les viticulteurs et les producteurs de fruits et légumes n'hésitent pas à se mobiliser et à poser sans délai leurs conditions. Ce sont eux qui ont raison. Et ils pourraient d'autant mieux obtenir gain de cause, tout en préservant les intérêts des consommateurs, qu'ils trouveraient à leurs côtés les travailleurs des villes. Car côte à côte, ce sont les exploités des villes et des campagnes qu'ils pourraient faire payer.

Arlette LAGUILLER

## La tuerie d'Auriol :

# L'AFFAIRE EST-ELLE DANS LE SAC ?

Il n'aura pas fallu deux semaines aux policiers de Marseille pour arrêter les cinq membres du commando du SAC venus exécuter le 18 juillet l'inspecteur Jacques Massié et sa famille, et du même coup retrouver les corps des victimes. Comme on pouvait s'y attendre, les tueurs sont tous membres ou sympathisants du SAC.

Jusqu'à présent, la justice et la police nous avaient peu habitués à tant de célérité dans une affaire où étaient impliqués des individus liés à la police ou à certaines formations politiques de

droite. Mais voilà, le gouvernement a changé de mains. La gauche au pouvoir, policiers ou magistrats — qui sont pourtant les mêmes que sous les gouvernements de droite — font maintenant des miracles... contre les barbouzes gaullistes.

Il faut dire que la tâche des policiers ne devait pas être trop difficile, tant sont étroites les limites entre la police officielle, les polices parallèles, les barbouzes ou mêmes les truands. Et les gens du SAC se recrutent indifféremment dans l'une de ces quatre catégories, il est

somme toute relativement aisé de passer d'un petit monde à l'autre.

Et puis, une fois arrêtés, les tueurs du SAC ont vite ouvert le leur. Ils ont débarrassé ce qu'ils savaient, peu habitués qu'ils étaient à manquer de protection.

Le SAC était composé de durs, d'individus sans scrupules, prêts à tout pour exécuter des tâches de répression contre les ennemis du régime. Seulement, en contrepartie, ils bénéficiaient de multiples bienveillances. Leurs actes étaient souvent couverts par la complicité de cer-

tains policiers et magistrats. Ce sont maintenant ces tuteurs qui lui font défaut.

Aujourd'hui, Defferre essaie sans doute de se débarrasser du SAC, trop lié aux partis de droite, ses adversaires politiques. Mais il présente aussi l'affaire d'Auriol comme une croisade contre les pratiques louches, les polices parallèles et autres barbouzes.

S'en prendre à quelques membres du SAC, c'est une chose. Rendre la police propre, limpide, est une tout autre chose. Pour ce faire, encore faudrait-il toucher à

nombre de cadres moyens ou grands de la police qui ont souvent couvert les agissements des barbouzes du SAC ou de tout autre police parallèle, ou même les ont dirigés. Il faudrait surtout la mettre sous le contrôle de la population. Mais de cela, pour Defferre, il ne peut en être question.

Alors finalement, aujourd'hui, avec cette affaire de règlement de compte au sein du SAC, le gouvernement se contente uniquement de laver le linge sale de ses ennemis en public.

# PRIX UNIQUE DU LIVRE :

## Une affaire de gros sous et non de culture

Le ministre de la Culture et le gouvernement viennent de présenter un projet de loi visant à instaurer un « prix unique du livre », qui reste à être voté par le Parlement. La « liberté des prix » qui avait été instaurée il y a plus de deux ans va donc bientôt disparaître, en principe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1982. A partir de cette date, quel que soit le point de vente — centrales de distribution, grandes surfaces ou petites librairies — les livres coûteront le même prix sur tout le territoire. Seule une marge de plus ou moins 5 % sera consentie aux libraires, à condition que toute publicité sur un rabais éventuel soit interdite. Le nouveau système sera donc différent de ce qui existait avant 1979 : à cette époque, en effet, le prix des livres n'était pas imposé, mais « conseillé », et les rabais étaient autorisés, ce qui revenait à avoir un prix plafond.

Le gouvernement présente cette mesure du prix unique du livre comme un moyen de développer la culture, comme un moyen d'éviter que la concurrence en ce domaine, ne provoque pas « la disparition de librairies petites et moyennes » et que

le pays ne se transforme en un « désert culturel », et de « favoriser la création en matière littéraire et scientifique », pour reprendre les termes d'éditeurs favorables au projet de loi.

En fait, derrière ces belles paroles, il y a simplement une affaire de gros sous. La « liberté des prix » avait favorisé certains éditeurs qui travaillent dans les gros tirages, les best-sellers, ainsi que les grandes surfaces de distribution qui vendaient énormément de livres à prix relativement bas, en particulier la FNAC. Et cela au détriment de certains petits éditeurs qui essaient de se spécialiser dans des ouvrages dits de qualité et au détriment des librairies de quartier. Le gouvernement aurait donc choisi, en principe, les petits éditeurs comme les petits libraires. Mais de toute façon, cette mesure ne lèsera pas nécessairement les plus gros distributeurs : ils perdront peut-être des clients mais ils vendront beaucoup plus cher. Le consommateur, dans l'immédiat, verra tous les prix alignés sur les plus hauts. Quant au « développement de la culture » dont il est question,

c'est une tout autre affaire. Le système de prix unique n'empêchera évidemment pas pour autant que le livre échappe au marché capitaliste.

Le livre est un produit commercial comme bien d'autres. Il continuera d'exister de puissantes maisons d'édition et de puissants réseaux de vente à côté d'autres tout petits. Les éditeurs continueront de privilégier les auteurs qui se vendent bien, les « valeurs sûres ». Et les plus gros tirages ne viendront pas nécessairement récompenser les ouvrages les meilleurs.

En normalisant le prix des livres, le gouvernement satisfait simplement les revendications de certains commerçants du livre (aussi bien du côté de l'édition que des libraires), contre d'autres lobbies et en particulier quelques grandes surfaces que l'ancien gouvernement avait particulièrement privilégiées ces deux dernières années. Et la portée de cette mesure commerciale est infiniment plus modeste que ce qu'on a voulu nous faire croire.

Marianne LAMIRAL

## Budget, rien de neuf

Le gouvernement a « révélé » les grandes lignes du budget pour 1982. C'est encore bien vague, mais bien significatif, puisque le président de la République demande un « budget de rigueur ». Pas de « gaspillage » : seuls deux départements, celui de la Recherche et celui de la Culture, seraient assurés de voir leurs crédits augmentés. Ensuite, Mitterrand a précisé : « L'effort des finances publiques devra principalement porter sur

la relance des investissements contribuant à la relance de l'économie, la création d'emplois publics et la défense du niveau de vie. (...) Cet effort suppose que d'autres aspirations légitimes devront attendre quelque peu ». Que tout ceci est joliment dit. En clair, priorité aux industriels, pas aux aspirations légitimes des travailleurs. Quant à la création d'emplois publics, qu'on nous dit « prioritaires », elle se limiterait finalement à

50 000 postes dans l'administration venant s'ajouter aux 54 000 créés actuellement.

Lors de la campagne électorale, Mitterrand promettait 200 000 emplois supplémentaires de fonctionnaires pour lutter contre le chômage. L'objectif n'était pas téméraire mais, apparemment, le voilà révisé en baisse de moitié. Les promesses électorales s'envoleraient-elles déjà ?

S.M.

## Creys-Malville : la campagne anti-nucléaire repart

Le Collectif Lyonnais contre Superphénix a décidé de relancer une campagne pour obtenir l'arrêt des travaux de construction de la centrale nucléaire de Creys-Malville.

Dans un premier temps, cette campagne prendra la forme d'un envoi de cartes postales à François Mitterrand. Chaque signataire y demandera l'arrêt immédiat des travaux sur le surrégénérateur Superphénix, « parce qu'il n'est pas rentable économiquement et n'a aucun avenir, parce qu'il peut exploser en libérant plusieurs tonnes de plutonium pouvant contaminer toute une région,



La carte postale du Collectif Lyonnais.

et parce qu'il est un outil dans la course aux armements ».

Le Collectif Lyonnais prévoit d'autres manifestations, mais, d'ores et déjà, tous ceux qui souhaitent s'associer à cette première initia-

tive peuvent se procurer les cartes postales en s'adressant au Collectif Lyonnais contre Superphénix :

CEP rue Saint-Georges, BP 6  
Saint-Jean 69245 LYON  
Cédex 1.

## Retour en France de Bani Sadr :

### toutes les oppositions actuelles à Khomeiny semblent pencher du même côté

Deux ans et demi après avoir quitté, en compagnie de Khomeiny, la France où il était réfugié, Bani Sadr vient d'y revenir mercredi dernier, à nouveau comme réfugié politique. Son ascension à la présidence de la République islamique a été presque aussi rapide que sa chute : un an après son retour en Iran, il était élu président avec 75 % des voix. Et un an et demi après son élection, le 10 juin dernier, après que Khomeiny lui eut retiré son titre de commandant de l'armée, Bani Sadr se réfugiait dans la clandestinité. Sa fuite en France est la conclusion de cet itinéraire rapide, mais peut-être pas la fin, car apparemment Bani Sadr ne désarme pas et a annoncé la création d'un « Conseil national de la résistance » au régime des mollahs.

Une telle succession de hauts et de bas n'est évidemment pas seulement le reflet de telle ou telle opposition de personne. La carrière de météorite de Bani Sadr a pour toile de fond un Iran où une guerre larvée se déroule toujours avec l'impérialisme américain qui n'a jamais accepté d'être dépossédé de son bastion iranien et qui ne cesse, d'une façon ou d'une autre, de faire pression sur le régime de Khomeiny. Des relations qu'on qualifie habituellement de « normales » n'existent pas entre le plus puissant impérialisme du monde et la « République des mollahs ». Par ailleurs, à l'intérieur de la société iranienne, une sorte de guerre civile larvée se prolonge depuis des mois entre les tenants du pouvoir et des oppositions diverses. Et ceux qui souhaitent un assouplissement du régime, une démocratisation, davantage de liberté, comme le souhaitait Bani Sadr, justement, se voient rejeter, ou se laissent rejeter, dans le camp des pro-Occidentaux, pro-Américains, même lorsqu'ils s'en défendent. Et Khomeiny continue d'incarner aux yeux de son peuple la voie de la lutte anti-impérialiste.

Bani Sadr a rejoint la France, c'est-à-dire le pays qui avait déjà accueilli Chapour Bakhtiar, l'ex-ministre du chah, et il était accompagné de Massoud Radjavi, l'un des dirigeants des « Moudjahidin du peuple ». Ce rappro-

chement des opposants dans un même pays n'est pas seulement fortuit : il faut bien trouver un pays d'accueil qui ne soit pas les USA ! Il symbolise aussi d'une certaine façon le fait que les oppositions, pour variées qu'elles soient, et en désaccord entre elles, penchent toutes du même côté par rapport à Khomeiny.

Il existe pourtant en Iran une misère noire, un peuple qui ne cesse de démontrer sa combativité. Mais malheureusement, il semble qu'il n'y ait aucune formation politique qui se situe radicalement du côté du peuple par rapport aux dirigeants religieux et qui s'en soit donné les moyens politiques, à commencer par une totale indépendance politique par rapport aux politiciens bourgeois plus ou moins libéraux. En effet, toutes les oppositions ont commencé par soutenir d'une façon ou d'une autre — excepté les partisans du chah bien entendu — le régime de Khomeiny. Et elles reçoivent aujourd'hui la monnaie de leur pièce.

Les « Moudjahidins du peuple » passent pour être une formation islamique de gauche, voire d'extrême-gauche. Mais jamais ils ne se sont préservés une réelle indépendance politique. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés aux côtés de Bani Sadr dans le même « Conseil national de la résistance », après l'avoir soutenu par des manifestations et des attentats contre le régime, tout comme auparavant ils avaient soutenu Khomeiny lui-même.

Aujourd'hui, Chapour Bakhtiar déclare avec dédain qu'il ne saurait rencontrer Bani Sadr qui est un des principaux responsables de la terreur actuelle en Iran ; mais Bakhtiar, tout comme Bani Sadr, tout comme Radjavi lui-même, sont des politiciens qui, en définitive, se gardent en réserve au cas d'un éventuel retournement de la situation en Iran. Toutes les nuances de l'opposition de droite, ou de l'opposition libérale, existent contre Khomeiny mais aucune n'incarne une véritable opposition populaire au régime. Et c'est une des raisons qui expliquent que le peuple iranien continue de se reconnaître dans le régime de Khomeiny.

André VICTOR

## Ouf ! La mariée n'a pas été prise en otage !

Il a donc eu lieu, ce mariage princier. Et un milliard de livres (10 milliards de nouveaux francs) lui aurait été consacré en frais divers, dont 10 000 policiers chargés de faire régner dans la foule un flegme tout britannique.

La voilà donc, l'Angleterre d'aujourd'hui. D'un côté, les fastes anachroniques d'une famille royale possédant d'immenses richesses. De l'autre, 3 millions de chômeurs, la pauvreté des quartiers populaires de Londres, des grandes villes et de leurs banlieues, la révolte de leurs jeunes, sans compter une guerre civile en Irlande où l'armée britannique fait face à la population la plus pauvre. Pas étonnant dans ces conditions, qu'alors même que les Zitrons de toutes les télévisions du monde commentaient la coupe de la robe de taffetas de Lady Diana, les autorités anglaises aient mobilisé d'énormes forces de police, dans la crainte d'émeutes de jeunes chômeurs, d'un attentat quelconque, ou même de la mort inopportune d'un gréviste de la faim irlandais...

C'est qu'en ces temps de crise, les rites royaux de l'impérialisme anglais en déclin ont perdu leur sérénité d'antan. Tout cet étalage de richesse fait figure de provocation. Et comme dans n'importe quel pays sous-développé, il a fallu protéger les fastes princiers de la pauvreté environnante et de ses retombées.

Pour le reste, on a tenté de faire du mariage des deux héritiers une gigantesque affaire commerciale... avec des succès

ET MAINTENANT  
IL FAUDRAIT TROUVER  
UN MOYEN DE SE  
DÉBARASSER  
D'ELIZABETH !..



divers ! Bien sûr, les droits télévisés, eux, étaient assurés, puisque, paraît-il, 750 millions de téléspectateurs de par le monde, à qui on n'a pas besoin de demander leur avis sur le spectacle, étaient garantis !

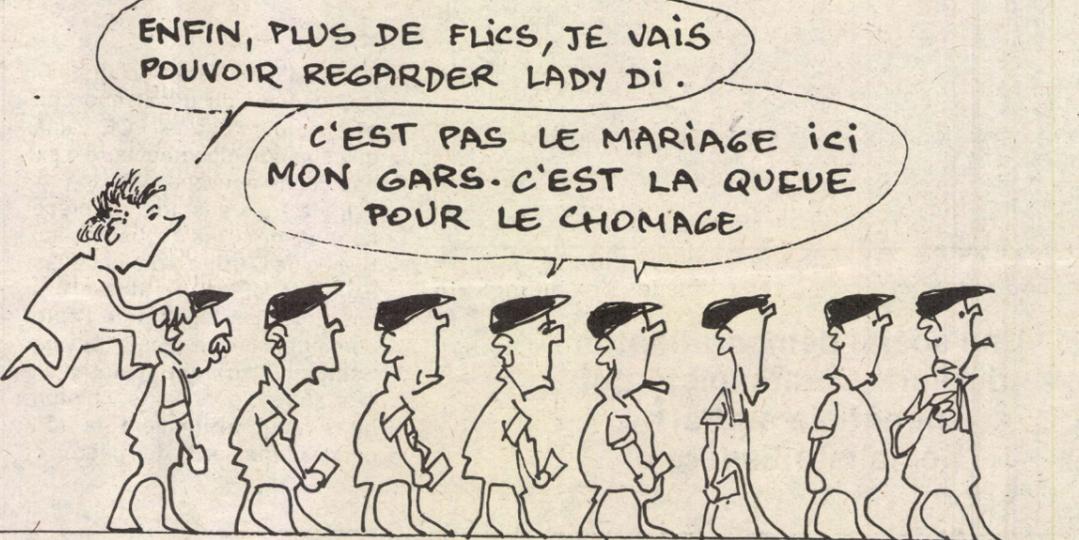
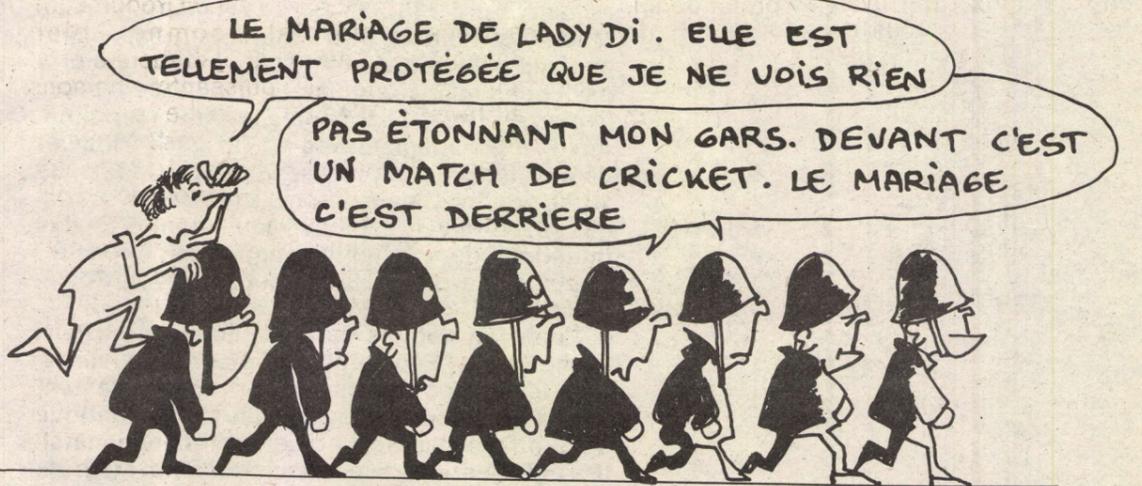
En Angleterre même, des plus grandes villes aux plus petits villages, rares sont les magasins ou les cafés qui n'avaient pas dans leur vitrine un portrait des futurs époux. Les grandes marques, depuis les fabricants de voitures jusqu'aux marques de cigarettes, en passant par les compagnies d'assurances et les fabricants de conserves, avaient publié des affiches publicitaires spéciales pour offrir leurs vœux au couple royal. Des millions d'objets souvenirs — et cela allait de l'autocollant à l'orfèvrerie précieuse — avaient été fabriqués pour la circonstance. Mais il faut croire que les industriels du bibelot y ont quand même été un peu fort puisqu'ils se plaignent amèrement que leur camelote se soit mal vendue. Dans les grandes villes, les grands magasins avaient annoncé des réductions de quelques dizaines de centimes sur tous les articles pour la circonstance (il est vrai que les soldes d'été battent leur plein et que, de l'avis général, les affaires sont plutôt mauvaises...).

Quant au jour du mariage proprement dit, il a été préparé de longue date, non seulement à Londres, où s'est déroulée la cérémonie, mais dans tout le pays. Toutes les villes auront eu leurs festivités, au moins un défilé de majorettes. La plupart des restaurants avaient annoncé des banquets où, pour une somme variant entre 130 F et 700 F par personne, chacun pouvait participer de loin à la liesse royale. Quant à ceux qui tenaient à y participer de plus près, ils pouvaient s'adresser aux agences de voyages qui leur fournissaient le voyage de Londres et un emplacement d'où ils pouvaient, peut-être, voir de très loin le couple royal. D'ailleurs, pour permettre au bon peuple d'exprimer sa joie, la plupart des administrations publiques et des grandes entreprises avaient fermé leurs portes ce jour-là.

On ne sait pas vraiment si l'affluence a été aussi importante qu'on a bien voulu nous l'annoncer par avance, même si toute la classe politique (en dehors de l'extrême-gauche et d'une partie de la gauche travailliste qui ont organisé un peu partout des « contre-cérémonies »), tout ce que le pays compte de politiciens, a participé à la mascarade et est allé porter un toast attendri comme fidèles sujets de Sa Majesté...

François ROULEAU

Pourquoi notre envoyé spécial  
au Mariage n'a rien vu...



## SOUSCRIPTIONS

Nous continuons cette semaine la publication simultanée des noms de tous ceux qui ont soutenu financièrement la campagne d'Arlette Laguiller et de ceux qui ont souscrit pour aider les candidats et les candidates de Lutte Ouvrière aux élections législatives.

Que tous et toutes soient ici remerciés. Le montant total des deux souscriptions atteint ce jour : 1 307 271 F

Total à ce jour :

1 307 271 F

Sympathisant Strasbourg, 100. Un ami de Flers, 100. René, tri PLM, 10. Christian, tri PLM, 20. Sympathisante, 50. André, tri PLM, 20. Jocelyne, 10. Jian Carlo, 10. Yves, 20. Christine, 20. Micheline, 10. Frédérique, 50. Pascal, 50. André Derna, 25. Yves, 200. Claudine, 100. Josiane, 100. Claude, 100. Contre l'illusion,

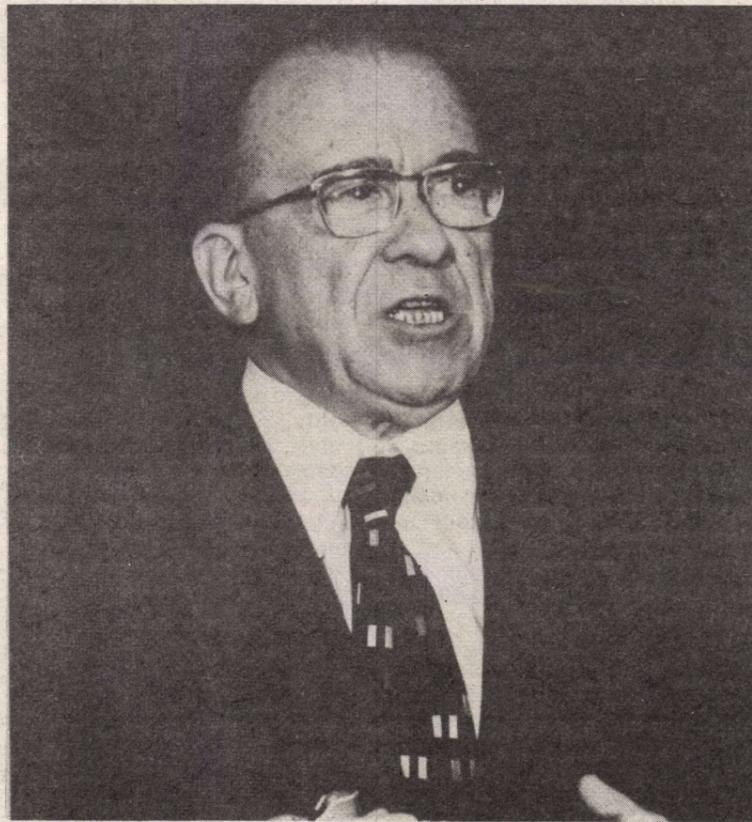
150. Dominique et Véronique, 100. Pinon, pour la vérité, 20. Un boucher, 20. Un gardien de nuit, 20. Un vieux de Gennevilliers, 10. Sympathisant travailleur des arsenaux, 60. Une employée des impôts, 10. Un chauffeur sympathisant, 10. Un fonctionnaire, 10. C.,

500. Pascal Constantin, 50. J.-P. Hersent, 21. J.-Philippe Hersent, 50. Beurin Raymond, 20. Un travailleur de Massey-Fergusson, 20. Soutien Beauvais, 11,50. Un copain, 500. Une copine, 500. Caron Bruno, 50.

# Le X<sup>e</sup> congrès du Parti Communiste Espagnol ou sa difficile social-démocratisation

Alors que s'ouvre le X<sup>e</sup> congrès du Parti Communiste Espagnol, la presse française s'applique à relever les difficultés que connaît ce parti quatre ans après sa légalisation en avril 1977. Principale force d'opposition au franquisme, le PCE aurait depuis perdu en influence tant sur le plan militant que sur le plan électoral. Aux dires de ses propres dirigeants, le parti connaîtrait une crise de recrutement. De 200 000 militants en 1977, ses effectifs seraient tombés aujourd'hui à 110 000. Pour la seule région de Madrid, le nombre des adhérents aurait chuté en deux ans de 30 000 à 17 000 (chiffre rapporté par l'hebdomadaire communiste *La Calle*). Sur le plan électoral, le phénomène serait identique. Aux élections législatives de 1979, le PCE avait déjà obtenu un score assez faible : moins de 10 % des voix. Mais d'après de récents sondages, il se verrait attribuer seulement 5 % des intentions de vote (chiffre publié par *Le Matin*, quotidien favorable, il est vrai, au Parti Socialiste).

Autre fait notable de ce X<sup>e</sup> congrès du Parti Communiste Espagnol, l'existence de véritables tendances au sein du parti qui contestent sur sa droite comme sur sa gauche la politique de Santiago Carrillo, l'actuel secrétaire général. Il s'agit des « eurocommunistes rénovateurs », des « fédéralistes » et des « pro-Soviétiques ».



Santiago Carrillo.

(AFP)

## Une social-démocratisation du Parti Communiste qui bénéficie au Parti Socialiste Espagnol

Il semble qu'en Espagne se produise un phénomène identique à celui qui s'est passé en France. La volonté du PCE d'apparaître comme un parti responsable, un parti de gouvernement, a non seulement gommé ce qui faisait son originalité par rapport à la social-démocratie, mais a favorisé en premier lieu le Parti Socialiste.

La social-démocratisation du PCE n'est certes pas chose nouvelle. Non seulement le PCE est passé depuis plus de quarante ans du côté de l'ordre bourgeois, mais voilà vingt ans qu'il se prépare à collaborer avec les héritiers de Franco. Très précisément depuis l'adoption en 1956-1958 de la ligne de « reconstruction nationale ».

L'adoption de cette ligne après les années de tâtonnement de l'après-guerre signifiait en effet que le PCE, après vingt ans dans l'illégalité sous le franquisme, ne voyait d'autre perspective, pour réintégrer au grand jour la vie politique espagnole, que l'accord de la bourgeoisie, exprimé à travers au moins une partie de la droite, et qu'il se déclarait d'avance prêt à collaborer avec celle-ci.

Pour ce faire, le PCE afficha démonstrativement, en particulier, que ses liens avec l'URSS appartenaient au passé ; il apporta en 1977 sa caution à la politique d'austérité du régime

de Juan-Carlos en signant les accords de La Moncloa qui prévoyaient entre autres le blocage des salaires ; il se prononça en faveur de la monarchie ; il rejeta, en 1978, lors de son IX<sup>e</sup> congrès, toute référence au « léninisme », etc.

Ce qu'a voulu signifier Carrillo à la bourgeoisie, et à la droite espagnole, c'est que son parti était prêt à collaborer avec elle, de la même manière que n'importe quel parti social-démocrate. Au point qu'un dirigeant socialiste pouvait écrire au lendemain du IX<sup>e</sup> congrès du PCE : « Chaque fois que, nous, les socialistes, lisons les déclarations de personnalités éminentes du Parti Communiste, et spécialement de Santiago Carrillo, nous restons un peu perplexes : en théorie au moins, les causes qui produisirent la scission du mouvement ouvrier en 1921 semblent avoir disparu. Si nous nous en tenons à ce que l'on nous dit maintenant, on ne distingue plus une claire ligne de séparation entre les positions politiques du socialisme démocratique, le PSOE dans notre pays, et celles de l'eurocommunisme, en Espagne le PCE ».

Alors, entre deux politiques qui chacune a pour objectif la participation au gouvernement sous l'égide de Juan-Carlos, autant choisir celle dont le parti se trouve le plus proche du pou-

voir : celle du Parti Socialiste.

L'ampleur du débat que connaît aujourd'hui le PCE, ainsi que son côté spectaculaire n'est pas chose nouvelle.

Il y a trois ans, lors du précédent congrès, les opposants aux thèses de Carrillo s'étaient aussi exprimés et un débat avait eu lieu entre les tenants de l'eurocommunisme, représentés par Santiago Carrillo, et ceux qualifiés alors d'opposants « historiques » qui affirmaient la réticence d'une partie des cadres et

des militants de voir le parti perdre son ancien visage.

Aujourd'hui, quatre tendances s'affrontent. Celle du secrétaire général, celle des « fédéralistes », qui réclament une restructuration du parti accordant une réelle autonomie aux sections régionales, celle des « eurocommunistes rénovateurs », qui entendent pousser plus loin la social-démocratisation du PCE, et celle des « pro-Soviétiques », qui préconisent l'alignement sur la politique de l'URSS.

## Les « eurocommunistes rénovateurs » : un pas de plus vers la social-démocratie ?

Les « eurocommunistes rénovateurs » se recrutent surtout parmi les intellectuels et la base petite bourgeoise du parti. Ils ont soutenu la politique de « réconciliation nationale » de Santiago Carrillo depuis 1956, rejeté l'étiquette « léniniste » en 1978, pris leurs distances d'avec Moscou, mais aujourd'hui, ils veulent aller plus loin dans la voie de la collaboration avec la bourgeoisie espagnole et voudraient rompre, disent-ils, avec les « structures qui sont celles d'un parti exclusivement ouvrier », afin de permettre au parti de s'implanter dans de nouvelles couches de la société espagnole et de prétendre à une participation à court terme des communistes dans un gouvernement de coalition.

Mais concrètement, outre la légalisation des tendances au sein du PCE, quelle politique différente de Santiago Carrillo proposent les « eurocommunistes rénovateurs » ? En fait, ils reprochent simplement à Carrillo les échecs, ou plus exactement l'absence de succès, de sa politique, sans fondamentalement en

proposer une autre.

Aux critiques des « eurocommunistes rénovateurs », Simon Sanchez Montero, un des dirigeants du PCE, réplique : « Si nous suivions leur politique, le PCE se trouverait réduit à un groupe de cadres brillants, peut-être suffisants pour une formation gouvernementale disposant de l'appui d'un appareil d'Etat, mais pas pour un Parti Communiste qui veut garder sa base ouvrière ». Santiago Carrillo, lui, estime que les « eurocommunistes rénovateurs » virent purement et simplement à la social-démocratie, les accusant même de souffrir du « syndrome Mitterrand ». Tous ces propos soulignent la marge étroite dans laquelle évolue la politique du PCE. L'objectif essentiel du parti est sa participation à un gouvernement d'union, et pour ce faire, il accumule les gestes qui le rapprochent de la social-démocratie mais il n'entend pas jeter par-dessus bord ce qui fait encore son originalité, et partant l'intérêt pour la bourgeoisie de faire appel à lui : son implantation au sein de la classe ouvrière.

## Les « pro-Soviétiques » : un pas de plus vers l'URSS ?

La direction du PCE est aussi contestée par un autre courant qui s'exprime dans la fraction dite « pro-Soviétiques ». Ceux-ci, s'appuyant sans doute sur le malaise d'une partie au moins de la base ouvrière du PCE, hostile à la caution qu'apporte le PCE à la politique d'austérité du gouvernement, condamnent la signature du pacte de La Moncloa. En fait, les « pro-Soviétiques » remettent toute la politique de « l'eurocommunisme » en question.

Bien qu'implantée dans les régions ouvrières de Catalogne, il n'y a dans cette opposition rien de positif du point de vue des intérêts de la classe ouvrière. Aucun des « pro-Soviétiques » qui, dans les conférences préparatoires régionales, ont pris publiquement position contre « l'eurocommunisme », ne l'a fait d'un point de vue révolutionnaire. Cela n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit de militants et de cadres recrutés, formés, sur la base de la politique de « reconstruction nationale ». En fait, eux aussi, à leur façon, reprochent à Carrillo le manque de réussite de sa politique.

A l'heure où nous écrivons, il est encore trop tôt pour savoir à quoi aboutira la lutte des tendances qui s'expriment au X<sup>e</sup> congrès du PCE. Certes, l'actuel débat reflète les problèmes que rencontre la direction du PCE. Mais aucune des tendances, que ce soit celle des « eurocommunistes rénovateurs » ou celle des « pro-Soviétiques », ne représente les intérêts des travailleurs. Elles illustrent uniquement, chacune de façon opposée, les difficultés du PCE dans sa voie vers la social-démocratisation.

Georges LATTIER

# LES ENERGIES NOUVELLES ET LE FUTUR DE L'HUMANITÉ

Les énergies nouvelles sont aujourd'hui d'actualité. Energie solaire, énergie éolienne, biomasse, géothermie, énergie des marées, autant de sources d'énergie pour lesquelles des recherches, des expériences d'exploitation sont en cours. Autant de sources d'énergie qui sont d'ailleurs en fait connues depuis bien longtemps. Ce qui est nouveau, c'est l'intérêt qu'on leur porte aujourd'hui, et pas seulement parce qu'elles ont été popularisées par les écologistes.

Car c'est évidemment en liaison avec les problèmes économiques que cet intérêt pour les énergies nouvelles surgit. Ce sont les problèmes du marché pétrolier qui ont mis au premier plan la question de l'approvisionnement en énergie, aussi bien dans les pays développés que dans les pays sous-développés. Et ce simple fait souligne d'ailleurs combien dans la société capitaliste, les problèmes réels, de fond, sont posés d'une façon déformée et aberrante.

Car le choix des sources d'énergie que va utiliser l'humanité est un problème réel. L'énergie est présente partout sur terre, sous des formes très diverses. Son utilisation pose des problèmes d'équilibre entre l'homme et la nature, qui peuvent différer d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, d'une société industrielle développée à une société agraire sous-développée.

Mais dans tous les cas, le critère essentiel du choix de ce type d'énergie devrait rester le même : comment assurer au mieux la satisfaction des besoins des hommes, de tous les hommes, tout en préservant au mieux les équilibres naturels, pour que la planète que nous léguerons aux générations futures ne soit pas définitivement polluée, monstrueuse, invivable, dans dix ans, dans vingt ans, dans un siècle ou dans plusieurs siècles.

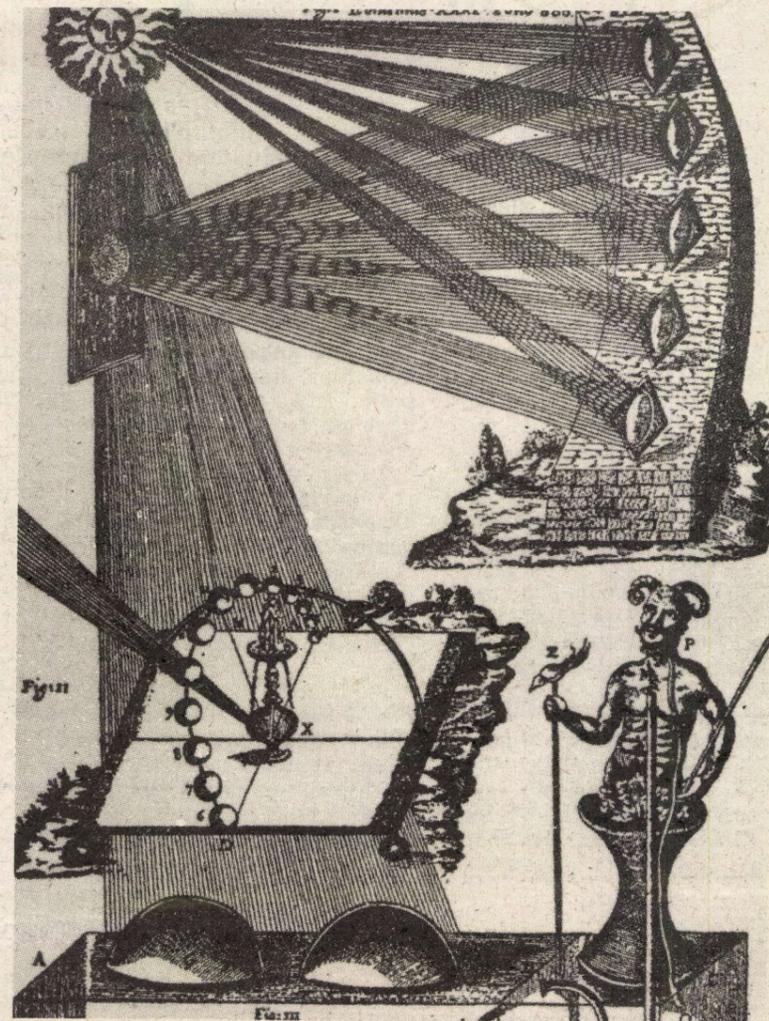
Cela n'est pas un choix impossible. Il est faux de dire que l'énergie disponible sur terre est insuffisante à satisfaire les besoins humains. La plus grande part de l'énergie terres-

tre, de façon directe ou indirecte, provient du soleil, et tant que celui-ci brillera, la terre ne manquera pas d'énergie. Mais toute la question est de savoir comment utiliser cette énergie et sous quelle forme. C'est un choix qui ne devrait obéir qu'à des critères scientifiques. Autrement dit, il ne devrait être fait qu'en mesurant toutes les implications humaines, sociales, et naturelles de l'utilisation de telle ou telle forme d'énergie.

Or ce n'est évidemment pas le cas. Le meilleur exemple en est donné, d'ailleurs, par le pétrole. A partir du début de ce siècle jusqu'à aujourd'hui, le pétrole s'est imposé comme la principale source d'énergie utilisée dans le monde, au point que la plupart des matériels fabriqués dans le monde industriel ne pourraient fonctionner sans lui. Mais ce choix du pétrole comme principale source d'énergie a été, uniquement, le résultat du fonctionnement du marché capitaliste. Quelques grands trusts ont réussi à dominer le marché de l'énergie grâce au fait qu'ils disposaient là d'une énergie à bon marché, facilement utilisable et transportable : au point qu'il devenait moins coûteux pour l'industrie des pays développés de faire faire des milliers de kilomètres à des millions de tonnes de pétrole que de chercher sur place des formes d'énergie exploitables.

C'est dire que ce choix n'a été fait qu'en fonction de critères économiques, et pire, en fonction des impératifs de profit de quelques grands trusts. Mais il a des conséquences graves. Pendant des dizaines d'années, la recherche scientifique, le développement industriel, ne se sont effectués que dans le cadre de cette utilisation prioritaire du pétrole, en négligeant par conséquent les autres voies possibles.

Mais cette utilisation du pétrole de façon prioritaire peut avoir aussi des conséquences désastreuses pour l'écologie de la planète, et pour l'humanité. Et nous ne parlons pas seulement de la pollution des mers par les pétroliers, qui est plus une conséquence de l'exploitation capitaliste que de l'utilisation du pétrole en soi. Selon certains



Au XVII<sup>e</sup> siècle déjà ! Un projet de machine solaire.

scientifiques, l'utilisation forcée du pétrole, c'est-à-dire de la combustion des hydrocarbures, aurait déjà maintenant pour conséquence l'augmentation du taux de gaz carbonique présent dans l'atmosphère terrestre. A long terme, par suite d'un effet de serre, cette modification pourrait diminuer la fraction de l'énergie solaire qui est réfléchiée par l'atmosphère à l'extérieur de la terre. Il pourrait en résulter une augmentation de la température moyenne de la terre de un ou deux degrés, suffisante pour faire fondre une partie des calottes glaciaires des pôles, et donc pour faire monter le niveau des océans peut-être de quelques dizaines de mètres, engloutissant de très nombreuses villes dont Paris...

Ce risque est-il réel ? Les scientifiques en sont seulement aux interrogations. Mais nous donnons ce fait à titre d'exem-

ple. Il montre que, de toutes façons, le choix du pétrole n'a pas été fait en mesurant ce qui était le plus rationnel pour l'humanité, à court et à long terme ; il a été fait en fonction des buts de profit immédiats de quelques trusts. Et c'est cela qui est grave.

Alors, si aujourd'hui des scientifiques — mais aussi des trusts — explorent les voies ouvertes par les « énergies nouvelles », le problème de qui choisira se pose malgré tout, dans les mêmes termes : est-ce que ce sera les mêmes grands trusts, les mêmes lois du marché, les mêmes impératifs de profit ? Ou bien est-ce que ce sera une humanité pleinement consciente de ce qu'elle fait et des conséquences possibles, pleinement maîtresse d'elle-même et de ses choix, autrement dit une humanité socialiste ?

## L'énergie solaire et ses transformations

Pour synthétiser la matière végétale, les plantes ont besoin d'énergie ; elles captent l'énergie rayonnée par le soleil, et, par la « photosynthèse », elles fabriquent des substances, dites « substances organiques » qui forment la substance des végétaux — et aussi des animaux —, et qui sont essentiellement des composés du carbone et de l'hydrogène. Pour cela, les plantes consomment le gaz carbonique présent dans l'atmosphère — qui est composé de carbone et d'oxygène — en fixant le carbone et en libérant l'oxygène dans l'air. Une des principales sources

d'énergie est la combustion des matières organiques. C'est celle que l'on utilise lorsqu'on brûle une bûche de bois, mais aussi lorsqu'on brûle du pétrole ou du charbon qui ne sont autres que des accumulations de composés organiques d'il y a quelques millions d'années. Cette combustion produit de l'énergie, le plus souvent sous forme de chaleur. C'est au fond la restitution de l'énergie solaire consommée par la plante lors de la « photosynthèse ». C'est en ce sens que l'on peut dire que les plantes emmagasinent l'énergie solaire.

Cette combustion, à l'inverse de la photosynthèse, consomme l'oxygène de l'air et fournit du gaz carbonique. Et, lorsque nous mangeons un végétal ou un animal, nous ne faisons rien qu'effectuer une combustion de ce genre pour nous fournir en énergie... moyennant l'utilisation d'oxygène et le rejet de gaz carbonique.

Nous vivons donc bien d'énergie solaire, aussi bien lorsque nous mangeons que lorsque nous nous chauffons au fuel ou à l'électricité. Car cette dernière est produite dans des centrales au fuel ou

au charbon. Et lorsqu'elle vient de centrales hydrauliques, elle ne fait que récupérer une partie de l'énergie solaire qui, par le jeu de l'évaporation, des vents, et des pluies, a transporté l'eau des mers au sommet des montagnes où le jeu de la gravité de nouveau l'entraîne vers la mer...

Au fond, par des voies parfois très détournées, presque toute énergie, sur terre, est d'origine solaire. Mais encore faut-il dans l'utilisation de cette énergie ne pas rompre les délicats équilibres existant sur terre entre monde végétal et monde animal, ce qui pour-

rait polluer la planète au point de la rendre invivable.

Cela dit, le soleil nous fournit largement l'énergie dont nous avons besoin, puisque la terre reçoit du rayonnement solaire 180 000 milliards de kilowatts, soit quelque 10 000 fois la puissance totale installée par l'homme. En fait, du point de vue de l'utilisation rationnelle de cette énergie, l'humanité en est encore aux balbutiements...

(Suite p. 8 et P. 9)

dossier

Les  
énergies  
nouvelles

# L'Etat et les énergies nouvelles

Si les « énergies nouvelles » se développent aujourd'hui c'est en grande partie parce que l'Etat met la main à la poche. Autrement dit, il subventionne des recherches, de façon à rendre rentables les investissements de capital portés dans ce secteur ou bien c'est directement le capital privé qu'il subventionne.

Le seul budget du commissariat à l'Energie solaire (COMES) dont le rôle est précisément de ventiler les subsides étatiques se montait en 1980 à 200 millions de francs par an. Il était jusqu'au gouvernement actuel en augmentation de 30 à 40 % par an. Or le COMES redistribue 90 % de ce budget, soit 180 millions.

Et ce budget n'est pas la seule source d'argent étatique pour les industriels. Le président du COMES lui-même affirme que « pour chaque franc dépensé par le COMES, deux autres sont engagés sur d'autres lignes bud-

gétaires : Recherche, Université, Environnement, Agriculture, Affaires étrangères, Coopération, etc... ».

Cela signifie en clair que l'Etat verse près de 600 millions de francs par an pour permettre aux industriels français de faire du profit, aujourd'hui et surtout demain, dans le domaine des énergies nouvelles.

En fait, le COMES prend en charge la quasi-totalité des dépenses pour l'instant improductives. L'Etat tient à jour et centralise le recensement du potentiel énergétique. Il fait établir des études de marché à l'échelle nationale et internationale.

En liaison avec d'autres organismes comme l'EDF, le COMES subventionne directement des instituts publics (CNRS, CEA, INRA, etc...) ou privés afin qu'ils effectuent les recherches fondamentales et technologiques. Il commande auprès d'industriels

la fabrication de prototypes expérimentaux comme la centrale Themis, ou l'éolienne d'Ouessant. Après avoir essuyé les plâtres, il finance la construction de matériel de démonstration afin d'en « confirmer la validité technique et économique ».

L'Etat ne se contente d'ailleurs pas de prendre à sa charge les études préliminaires. Il subventionne directement les industriels qui se lancent dans « l'aventure ». Il forme les techniciens et les ingénieurs. Il assume les risques découlant de l'incertitude : dans le domaine géothermique, par exemple, l'Etat prend à sa charge le « risque géologique » au cas où l'industriel aurait des surprises avec le sous-sol.

Sur le plan commercial, le COMES joue même les représentants de commerce. Il prospecte les marchés, surtout africains. Pendant ce temps, les indus-

triels investissent dans ce qui est commercialisable.

Ainsi, sur les 885 millions de francs investis en 1980 par la nation dans le domaine des énergies nouvelles, la part publique s'est montée à 540 millions. Les industriels n'ont consacré que 45 millions à la recherche, et encore une recherche essentiellement orientée sur les problèmes de commercialisation ; le reste, 300 millions, en investissements pour la production de matériels rentables.

Enfin, l'Etat assure même ces investissements en créant ou en soutenant le marché lorsqu'il ne s'avère pas suffisamment « porteur ». Il verse des primes ou exempte de taxes les particuliers qui s'équipent solaire. Il passe commande de capteurs pour les bâtiments publics. Il lance des concours pour « 5 000 maisons solaires ». Il finance

l'exportation. Il autorise l'adjonction de carburol dans le super.

En somme, dans le domaine des énergies nouvelles, comme dans bien d'autres, l'Etat joue le rôle d'incitateur et de financier.

Sans doute, cela est parfaitement logique dans le système capitaliste. Le capital privé ne se lance dans les énergies nouvelles que s'il y trouve un profit. Mais cela veut dire deux choses : d'abord que les « énergies nouvelles » figurent d'ores et déjà parmi les très nombreux prétextes sous lesquels l'argent de l'Etat arrose le capital privé. Ensuite, que de toute façon, le choix prioritaire de telle ou telle source d'énergie se fera comme par le passé, en fonction du critère de profit et de rentabilité capitaliste... qui n'est pas forcément le meilleur pour la société humaine.

## « Les énergies de l'espoir » ... que ça rapporte !

Avant même que le sentiment écologiste n'apparaisse et laisse percevoir un marché possible, les trusts avaient vu le parti — autrement dit le profit — qu'ils pouvaient retirer de recherches et d'investissements dans le domaine des énergies nouvelles. A côté des compagnies pétrolières, les grandes sociétés de l'électronique (IBM, Général Electric, CGE), de l'aviation (Boeing, Aérospatiale, SNIAS), de l'électricité (EDF, Alsthom) ou du verre (Saint-Gobain), ont développé des secteurs « énergies nouvelles ».

Pour l'instant, l'essentiel des efforts se fait dans la recherche fondamentale et dans la mise au point de prototypes avec l'aide de l'Etat. Ce sont là, dès maintenant, des sources de profits substantiels réservées aux grandes sociétés. Les mêmes sociétés sont ensuite les mieux placées pour exploiter les brevets et tenir le marché une fois celui-ci constitué.

En France, le groupe Total vante précisément en ce moment « les énergies de l'espoir ». Total est une filiale de la Compagnie Française des Pétroles, compagnie dont l'Etat détient 35 % des actions, et qui est un bel exemple d'interpénétration entre l'argent de l'Etat et les profits privés.

Outre une présence dans l'exploitation de mines de charbon et d'uranium (Minatome), le groupe qui rassemble trois cents sociétés industrielles et commerciales dans le monde entier, est présent dans tous les sec-

teurs des énergies nouvelles. Sous le nom de Géoconfort il est responsable du programme de chauffage urbain de Villeneuve-la-Garenne par géothermie. Sous celui de Total HélioThermie, il contrôle à 80 % la société Giordano, première du marché des capteurs plans et des chauffe-eau solaires avec 30 % des ventes. Avec sa filiale américaine Photon Power, il fabrique des photopiles au sulfure de cadmium. Le groupe commercialise des pompes à eau solaires pour les régions désertiques ou tropicales. Il est aussi constructeur de maisons climatisées (prototype de Sophia Antipolis près de Nice). Il participait à 25 % à une société, la Sofretes, qui s'intéressait aux centrales thermodynamiques. Seul le manque de perspectives de cette filière lui a fait ramener sa participation à 10 %.

En tant que société distributrice à la tête du réseau des pompes à essence Total et des dépôts Totalgaz, le groupe est partie prenante d'une expérience tentée par Calberson pour la diffusion d'un moteur au gazogène sur les poids lourds. Avec Elf, Esso, Peugeot et Renault, le groupe participe à l'opération « Carburol » qui prévoit l'adjonction de 10 à 30 % d'alcool dans l'essence. En liaison avec Elf encore, le groupe s'intéresse à la biomasse, tout particulièrement à la paille, au maïs et au topinambour.

Il faut croire que dans ces énergies nouvelles, il y a de l'espoir... que ça rapporte !

## Les centrales solaires

En concentrant le rayonnement solaire au moyen d'un miroir parabolique, on peut obtenir au foyer des températures dépassant 3 000°.

Le four solaire d'Odeillo-Font-Romeu, construit en 1970 sur ce principe, a un miroir de 54 m. Ce type de four solaire présente l'avantage de fournir une chaleur exempte de toute pollution chimique. Il permet de traiter en petites quantités des produits

exigeant de très hautes températures dans des conditions de pureté quasi parfaite comme le quartz avec lequel on produit du verre de silice.

Lorsqu'on concentre le rayonnement solaire non plus sur un four mais sur une chaudière, on obtient une centrale héliothermique capable de transformer la chaleur solaire en électricité. C'est le cas de la centrale The-

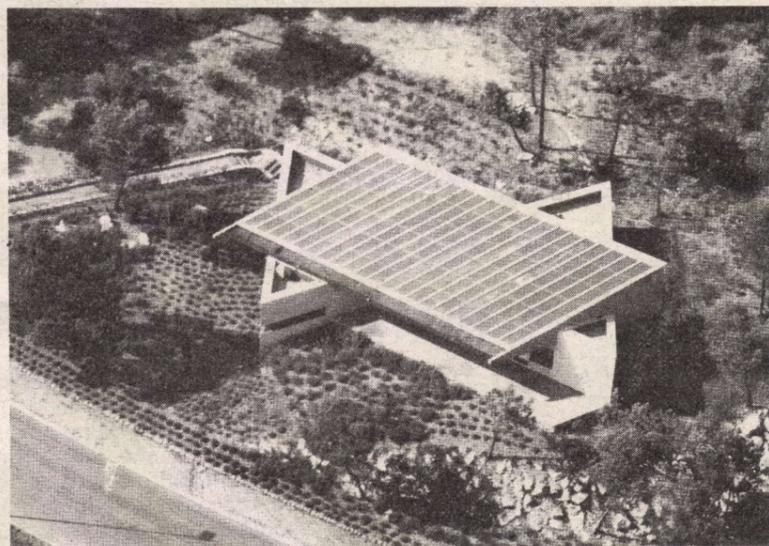
mis qui devrait entrer en service en 1982 avec une production de 2 500 kW. Mais l'utilisation à grande échelle de centrales solaires ne semble pas encore possible : les difficultés techniques sont nombreuses, l'entretien important pour des rendements plutôt faibles. De plus, à production égale, la centrale Themis occupe 75 fois plus de place qu'une centrale classique.

## Les capteurs solaires

Le moyen le plus simple de récupérer l'énergie solaire est le capteur plan. Il est constitué d'une surface noire absorbant le rayonnement, et d'une vitre faisant office de serre. Un liquide en circulation absorbe la chaleur. Les températures vont de 30 à 80° et parfois même 100°. Elles sont parfaitement adaptées aux usages domestiques : eau chaude et chauffage central.

Le chauffe-eau solaire est la plus simple des applications des capteurs plans. Avec 3 à 4 m<sup>2</sup> de capteurs, il est possible d'alimenter un ballon de 200 à 300 litres. Un chauffage d'appoint reste nécessaire pour pallier le manque d'ensoleillement, mais l'économie reste de l'ordre de 40 à 70 %.

Le chauffage solaire exige des surfaces beaucoup plus importantes et des moyens de stockage : car c'est justement quand le soleil manque au rendez-vous que l'on a besoin de chauffage ! C'est pourquoi le chauffage solaire peut difficilement être intégré à des maisons déjà existantes. Il suppose une architecture spécifique. A cette condition on peut espérer une écono-



Une maison solaire réalisée par la société Total.

mie de consommation de 50 %. Avec des installations très sophistiquées il n'est pas impossible de couvrir tous les besoins d'énergie d'une famille.

La généralisation de ces procédés diminuerait considérablement la consommation de fuel, étant donné la part importante

(30 %) représentée par le chauffage des locaux dans la consommation nationale. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'économie énergétique totale soit de cet ordre : car pour construire toutes ces installations, il faut de l'énergie, et pas seulement de l'énergie solaire...

# De l'énergie des vents à celle des profondeurs de la terre et de la mer

Toutes les « énergies nouvelles » viennent directement ou indirectement du soleil, sauf la géothermie qui utilise la chaleur

du sous-sol terrestre. Et sans parler du nucléaire qui utilise l'énergie présente au niveau des atomes de la matière elle-même.



L'éolienne de Nogent-Le-Roi, (Manche) expérimentée de 1958 à 1963.

## L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Ce n'est autre que celle du vent (Eole étant le dieu du vent chez les anciens Grecs), récupérée au moyen de moulins. Fantastique et irrégulier en un point donné, le vent se prête mal à une utilisation permanente et étendue. D'usage courant pour actionner de petites pompes à eau pour le bétail ou l'irrigation, ou pour produire de petites quantités d'électricité en des zones isolées (relais radio au sommet d'une montagne par exemple), son utilisation en vue de produire de fortes puissances électriques pose plus de problèmes à cause de l'érosion intense sur les mécanismes due aux sables soulevés par les vents, aux variations brusques, aux modifications incessantes de l'orientation, etc.

Des projets sont en cours de réalisation aux USA et en Allemagne avec des pales de 100 et même 145 m de diamètre. En France, l'EDF a mis en service en octobre 1979 une éolienne baptisée « Avel Eussa » (vent d'Ouessant) dans l'île du même nom. On estime que, en France, l'installation de 2 000 éoliennes permettrait de produire 10 % de l'énergie électrique actuellement consommée.

Le vent peut aussi être transformé en chaleur, par frottement, au moyen d'un convertisseur hydraulique. Quelques rares maisons, isolées en des zones ventées, sont ainsi équipées.

## L'ÉNERGIE DES MARÉES

Cette énergie est en théorie facile à capter et à transformer en électricité à l'aide de techniques hydrauliques déjà bien maîtrisées (barrages, turbines); elle

nécessite toutefois des sites adéquats et des infrastructures importantes. L'usine marémotrice déjà ancienne de la Rance, mise en service en 1966 dans la baie de St-Malo, bénéficie de ce point de vue d'une situation un peu exceptionnelle. Le barrage long de 700 m seulement suffit à fermer un bassin de 22 km<sup>2</sup>. Grâce à un mouvement des marées important, l'usine a une puissance tout à fait comparable à d'autres centrales hydrauliques. Deux autres projets gigantesques, l'un aux îles Chausey, l'autre dans la baie du Mont St-Michel, se heurtent aux problèmes soulevés par la construction de digues bétonnées de plusieurs kilomètres, ainsi que par les conséquences écologiques possibles d'une modification du mouvement naturel de la mer.

L'énergie thermique des océans utilise la différence de température entre les eaux de surface (18 à 30° selon la latitude) et les eaux froides des profondeurs (souvent 4° environ). Cet écart pourtant faible suffit à faire fonctionner une centrale thermique.

Les problèmes essentiels résident dans la nécessité de pomper à plus de 1000 m de profondeur d'énormes quantités d'eau. Pour une centrale moyenne, il faudrait un débit comparable à celui du Rhône. Cela nécessiterait des tuyaux de 10 à 20 m de diamètre sur plusieurs centaines de mètres de long et capables de supporter les houles et les tempêtes, sans compter la corrosion marine.

Malgré ces difficultés, plusieurs centrales existent dans le monde, surtout américaines. Toutes encore au stade proba-

toire. L'une d'elles toutefois fonctionne régulièrement depuis 1979 : elle fournit 10 kW !

## L'ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE

L'énergie géothermique est fournie par la chaleur de la terre : la température du sous-sol augmente en moyenne d'un degré tous les trente mètres. A plusieurs centaines de mètres de profondeur, on trouve des nappes d'eau à plus de 100°. Dans les zones volcaniques, les eaux infiltrées en contact avec des roches en fusion peuvent être vaporisées jusqu'à 300°.

Les sources d'eau chaude étaient déjà utilisées par les Romains pour chauffer des villes (Chaudes-Aigues dans le Cantal). Les premiers forages artificiels datent du siècle dernier. A Paris plusieurs piscines sont chauffées ainsi. La Maison de la Radio elle-même est en partie chauffée par un puits de plus de 500 m fournissant de l'eau à 27°. En Hongrie, 350 forages captent de l'eau à 60°. En Islande, plus de la moitié des habitations du pays sont chauffées ainsi.

Comme le solaire, la géothermie est une énergie d'utilisation essentiellement locale. Mais contrairement à lui, elle n'est pas renouvelable, le réchauffement des nappes souterraines se faisant plus lentement que son extraction. Depuis 1975, les installations à l'échelle industrielle se multiplient en France : des villes comme Creil, Villeneuve-la-Garenne sont en grande partie chauffées ainsi. En Guadeloupe, le site de « Bouillante » fournit près du tiers de l'électricité de l'île.

## « L'énergie verte » : la biomasse

Les plantes utilisent l'énergie solaire pour fabriquer de la matière organique tout en dégageant de l'oxygène. Ainsi, les végétaux emmagasinent l'énergie solaire avec un très bon rendement.

La masse végétale terrestre, la « biomasse » comme disent les experts, produit chaque année 200 milliards de tonnes de matière organique, ce qui représente sur le plan énergétique 10 fois la consommation mondiale. Un hectare de bois équivaldrait à 4 tonnes de pétrole par an, un hectare de maïs à 6 tonnes. Cette abondance d'énergie stockée explique l'effort relativement important consacré à la mise au point de techniques de récupération de la « biomasse ».

La récupération de l'énergie se fait soit en brûlant directement les végétaux et en récupérant la chaleur dégagée pour chauffer des locaux ou actionner des turbines, soit en les transformant par une réaction chimique en un combustible gazeux ou liquide.

Le combustible liquide, baptisé carburol, est un alcool. Il s'agit d'un produit de fermentation : soit du méthanol (« l'alcool de bois »), soit de l'éthanol, c'est-à-dire éthylique.

Le combustible gazeux est obtenu en faisant appel à des techniques anciennes. Soit par chauffage du bois, il s'agit de ce bon vieux gazogène qui produit un gaz composé d'oxyde de carbone et d'hydrogène. Soit par fermentation. Il s'agit alors de

cet encore plus vieux « gaz de fumier » produit par la décomposition des matières organiques sous l'action de bactéries à l'abri de l'air. Il se dégage du gaz carbonique et du méthane, gaz très combustible. Ce procédé est appliqué à l'échelle industrielle dans des stations d'épuration comme celle d'Achères en région parisienne.

Tous ces procédés soulèvent peu de problèmes techniques. Les progrès de la biochimie, la mise au travail de bactéries glou-

tonnes permettent même d'espérer des rendements intéressants. Le problème reste celui des matériaux eux-mêmes. Le sol n'est pas extensible : cultiver des topinambours, de la betterave, de la canne de Provence ou des plantes fourragères pour les transformer en carburant c'est autant de surfaces soustraites à la production agro-alimentaire. Pour écarter cet inconvénient, des recherches sont effectuées afin d'accroître les rendements ou utiliser des plantes aquati-

ques telle la jacinthe d'eau. On cherche aussi à utiliser les résidus : paille, rafles de maïs, broussailles, bagasses de canne à sucre, etc. Mais cela ne peut que rester localisé en raison du coût du ramassage et du transport.

A l'heure actuelle, seul un petit nombre d'exploitations fonctionnent. Elles utilisent en général leurs propres résidus. Il s'agit de fermes importantes, de papeteries, d'huileries, de sucre-

ries. Par contre une plantation de canne de Provence est expérimentée en Camargue. D'autres pays reconvertisent leurs surplus agricoles. Au Brésil, on cherche à utiliser l'alcool produit à partir de la canne à sucre... non plus comme boisson mais comme combustible (l'objectif est de 110 millions d'hectolitres prévus en 1985). Aux USA, on fait de même à partir du maïs (95 millions d'hectolitres en 1985). En Inde, on cherche à utiliser à grande échelle le gaz de fumier.



La fabrication expérimentale de gaz de fumier.

## Les piles photovoltaïques

Les piles photovoltaïques engendrent directement l'électricité à partir de la lumière. Leur principe repose sur le fait qu'un bombardement de photons (particules dont la lumière est porteuse) engendre un courant électrique.

Les premières piles photovoltaïques ont été mises au point par la NASA pour les capsules spatiales. La plupart des photopiles sont à base de silicium monocristallin obtenu à partir de la silice, matériau très abondant mais dont le traitement est très coûteux. Ces piles ont par ailleurs un rendement relativement faible qui ne peut guère dépasser la limite théorique de 30 % étant donné qu'elles ne peuvent

convertir que la partie la plus énergétique du rayonnement solaire. Actuellement le prix du kW-heure fourni par photopiles est encore très élevé : de l'ordre de 15 francs. Mais il baisse de 20 % par an.

Les photopiles sont certainement une des formes d'utilisation de l'énergie solaire promises au plus d'avenir. On s'emploie à en réduire le coût de fabrication en étudiant d'autres semi-conducteurs - tels que le sulfure de cadmium d'un moindre coût de fabrication et d'un meilleur rendement.

Les photopiles présentent par ailleurs l'avantage d'avoir une durée de vie très longue sans nécessiter beaucoup d'entretien.

# LA DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL ET LA RÉALITÉ

QUEL SUCCÈS !  
45 ANS POUR PASSER  
DE 40 À 39 HEURES !  
A CE RYTHME ON AURA  
LES 35 HEURES EN  
L'AN 2151



## Dès la fin 1936 : la récupération des fêtes

Peu de temps après le vote de la loi sur les 40 heures de travail, en juillet 1936, une campagne orchestrée par le patronat et la presse s'ouvre contre cette loi. « Les 40 heures (la semaine des deux dimanches) sont un obstacle à la reprise » économique. Ce thème est continuellement repris.

Le patronat passe tout de suite à l'offensive et en réalité essaie de grignoter cette loi à son avantage. Au début, il réclame la récupération des

fêtes de Noël et du Premier de l'An. Il est en cela soutenu par le gouvernement de Front Populaire. Les syndicats demandent aux travailleurs d'accepter cette récupération qui doit être limitée à ces deux jours. En fait, la récupération est étendue à toutes les fêtes légales et locales. Le patronat obtient ainsi en moyenne 80 heures de travail supplémentaires par an. Ce n'est peut-être pas grand-chose, mais le ton est donné. Les travailleurs sont sur la défensive, les patrons attaquent.

## 1937 : l'autorisation des heures supplémentaires

C'est ainsi que le décret du 21 décembre 1937 donne l'autorisation au patronat de faire récupérer les heures de travail perdues par suite de baisse d'activité (si cette baisse d'activité n'a pas de caractère saisonnier). Le même jour paraissent deux autres décrets, le premier qui autorise les heures supplémentaires pour les entreprises qui souffrent d'une insuffisance de main-d'œuvre qualifiée, le

deuxième qui autorise les heures supplémentaires dans les secteurs essentiels de la vie économique.

Toutes ces dérogations n'aménagent pas la loi des 40 heures, elles la rendent de plus en plus caduque.

Le patronat donne le coup de grâce à la loi des 40 heures, avec l'approche de la guerre, sous le prétexte de défense nationale.

## 1938 : licenciement des ouvriers qui refusent les heures supplémentaires

Il obtient des dérogations de plus en plus nombreuses. Les décrets de novembre et décembre 1938 autorisent, entre autres, le licenciement sans indemnités des ouvriers qui refuseraient de faire des heures supplémentaires ! Des grèves importantes éclatent à la suite de ces décrets, dans les mines, le bâtiment, le Livre. La CGT hésite. Le

mouvement ouvrier, affaibli par deux années de capitulation, ne peut résister à la mobilisation effectuée par le gouvernement et le patronat, qui ont procédé à des réquisitions, aux menaces des fonctionnaires, des cheminsots. La classe ouvrière est désorientée, la répression est féroce. Le patronat peut se préparer à la guerre.

Le récent accord sur la durée du travail entre le CNPF et la plupart des syndicats (seule la CGT a refusé de signer) donnerait aux travailleurs les 39 heures hebdomadaires. Mais ces « 39 heures », c'est une façon de parler. Comme les « 40 heures » légales le sont aussi. Car entre la durée dite « légale » du travail, et sa durée réelle, c'est-à-dire... les aménagements légaux à la durée légale, il y a une marge, très élastique. En 1946, les 40 heures pouvaient ainsi s'étirer jusqu'à 60 heures, plus tard l'élasticité s'est un peu réduite, pour atteindre les 50 heures (et 48 heures sur douze semaines). Les 39 heures de l'accord pourront atteindre tout aussi légalement les 48 heures (et une moyenne de 46 heures sur 12 semaines).

De la même façon que la loi sur les 40 heures, depuis 45 ans qu'elle existe, n'a jamais imposé aux patrons un horaire maximum de 40 heures, de la même façon, un accord sur les 39 heu-

res, cela veut dire que les ouvriers travailleront plus que 39 heures : avec le contingent de 130 heures supplémentaires minimum que l'accord autorise à répartir sur l'année, c'est, sur un an, une moyenne hebdomadaire proche de 42 heures que les patrons peuvent allègrement imposer, sans autorisation de l'inspection du travail. Cela peut être plus, bien sûr, avec autorisation. Des 39 heures légales, cela signifie seulement qu'ils devront payer la quarantième au taux de l'heure supplémentaire (+ 25 %). Cela correspond à une augmentation de salaire équivalente à un quart d'heure. Sur la base de 40 heures par semaine, cela correspond à une augmentation de 1/160<sup>e</sup>, soit à peine 0,7 % du salaire. Et les horaires, eux, peuvent très bien ne pas diminuer pour autant.

De la même façon, la cinquième semaine de congés, y compris pour ceux qui ne l'avaient pas encore, ne correspondra pas forcément à une

diminution de la moyenne de travail sur l'année si, par exemple, le nombre d'heures supplémentaires imposées les compensent dans l'année ! C'est ainsi que pendant longtemps, la moyenne effective du travail annuel en France a été l'une des plus longues en Europe, alors même que les congés annuels étaient les plus longs.

La durée légale du temps de travail est donc faussée dans les faits, et ne correspond en rien à ce qu'avait revendiqué et obtenu la classe ouvrière en 1936 à l'issue de la grève générale. C'est que, dès les semaines qui ont suivi juin 1936, le patronat a récupéré par tous les biais cette conquête avec l'appui du gouvernement, en s'aménageant toute une série de dérogations légales à la loi. Ces dérogations se sont ajoutées les unes aux autres. Et 45 ans après, nous payons toujours cette violation légale de la loi des 40 heures, au point que les mots et les chiffres en ont perdu leur sens !

## 1939 : pas de majoration de salaire de 40 à 45 heures

Désormais, les heures supplémentaires sont devenues obligatoires. On invoque la défense nationale, la course à l'armement...

Le décret du 21 avril 1939 supprime même les majorations de salaires pour les heures supplémentaires comprises entre la 40<sup>e</sup> et la 45<sup>e</sup> heure.

## 1946 : 60 heures par semaine maximum !

Au lendemain de la guerre, le 25 février 1946, une loi regroupa tous les décrets-application qui étaient venus s'ajouter à la loi des 40 heures, souvent un peu différents suivant les branches d'activité. Au terme de cette loi, le principe des heures supplémentaires était reconnu pour « **accroissement de la produc-**

tion » dans la limite de 20 heures par semaine. Il y a la durée légale de 40 heures et la durée maximale... de 60 heures !

En juin 1966, petite modification : la durée maximale est bien de 60 heures, mais elle ne peut excéder 54 heures sur, une période de 12 semaines.

## 1970 : avec la crise, le chômage technique n'empêche pas les heures supplémentaires

Aujourd'hui, la semaine de travail ne peut excéder 50 heures, et sur une période de douze semaines, elle ne peut excéder 48 heures. Mais il existe toujours des possibilités de dérogations.

Il y a la durée légale et la durée maximale, et dans les faits, on travaille encore plus de 40 heures par semaine en France.

La France, en 1975, possédait le triste record de la durée moyenne annuelle de travail des ouvriers de l'industrie sur cinq autres pays de la CEE.

France : 1 862 H.  
RFA : 1 680 H.  
Italie : 1 521 H.

D'après une étude du ministère du Travail, de 1950 à 1971, la durée moyenne du temps de travail des salariés était de 45 heures à 46 heures de travail par

semaine. Ensuite, d'année en année, elle a légèrement diminué :

1972 : 44,8 H	1976 : 42,3 H
1973 : 44,3 H	1977 : 41,9 H
1974 : 43,8 H	1978 : 41,4 H
1975 : 42,8 H	1979 : 40,9 H
	et 1980 : 40,8 H.

Il y a encore, toujours selon le ministère du Travail, en janvier 1980, 34,5 % d'ouvriers qui sont dans des entreprises où la durée du travail est entre 40 heures et 44 heures, et 8,9 % où elle est entre 44 et 48 heures.

Le gouvernement, comme les syndicats d'ailleurs, parle aujourd'hui de réduction progressive de 40 heures à 35 heures, et acceptent le principe de discussions branche par branche pour ce faire.

Mais il y a eu des précédents

dans ce genre de négociations. Après 1968, il avait été question de réduction progressive du temps de travail pour aboutir effectivement aux 40 heures. Branche par branche, il y a eu des discussions entre patronat et syndicats, il y a eu des accords.

Dans la convention de la métallurgie, par exemple, il y a eu plusieurs accords nationaux. Le premier, celui du 13.12.68, stipulait entre autres que les établissements où l'horaire était supérieur à 48 heures réduiraient d'une demi-heure le travail, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1969, et une heure au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 1969 ! Le contenu de ces accords était donc bien timoré et bien loin des 40 heures.

Et si dans les années 80, la « moyenne » hebdomadaire de travail, calculée sur un an, s'approche des 40 heures, cela n'est pas dû à des accords de ce genre. Il ne s'agit plus de « moyennes », c'est-à-dire qu'avec la baisse de l'activité industrielle le chômage technique, en un mot la crise économique, il y a des travailleurs qui font 42 heures, 44 heures ou plus, pendant que d'autres font moins de 40 heures. Et cette baisse de la moyenne de l'horaire hebdomadaire coïncide avec une baisse du niveau de vie des travailleurs, et n'a rien à voir avec une véritable baisse de l'horaire de travail pour un salaire équivalent.

Alors, pour la réduction du temps de travail, comme pour toutes les autres revendications, les travailleurs n'ont aucune illusion à se faire. Ils ne les obtiendront que par la lutte et en les imposant.

Marielle LEMONNIER

AVEC MITTERRAND C'EST  
VRAIMENT LE SOCIALISME  
AU PAS DE TORTUE !..



# LES MINES DE POTASSE D'ALSACE

Les mines de Potasse d'Alsace emploient 5 700 travailleurs. Le gisement potassique s'étend sur environ 20 000 hectares à une profondeur variant entre 400 et 1 000 mètres. Le minerai extrait, la sylvinite, dépôt naturel formé par l'évaporation de l'eau de mer des lagunes, il y a des millions d'années, est utilisé après traitement essentiellement à la fabrication d'engrais. L'extraction, qui représente environ 10 % de la production mondiale, est d'environ 12 millions de tonnes par an.

Le rendement par homme et par poste, qui était de 3 tonnes en 1938, est passé à 17 tonnes en 1976, puis à 23 tonnes en 1980, et à plus de 25 tonnes pour les premiers mois de 1981. Mais dans certains quartiers, la production est supérieure à 100 tonnes par homme et par poste.

Les MDPAs se portent bien, leur bénéfice net étant pour 1980 de 25 millions de francs, et cette société nationalisée vient de prendre une large prise de participation dans un groupe canadien.

### • Au fond :

*Le bruit, la chaleur, l'humidité et les gaz d'échappement*

Un travailleur de la division Marie-Louise nous décrit les conditions de travail au fond :

« Contrairement à ce qui se passe dans les mines de charbon, ici, il n'y a pas de silicose... mais bien autre chose. On recense entre 12 000 et 15 000 accidents par an pour Marie-Louise, et Berrwiller, soit à peu près 2 000 travailleurs. » (d'après la direction elle-même, le taux de fréquence des accidents, de 1980 par rapport à 1979, a augmenté de 21 %. Leur indice de gravité aussi.) « Mais comme il y a pas mal de travailleurs intérimaires, leurs accidents ne sont pas imputés au MDPAs mais aux sociétés d'intérim. »

Quant aux risques d'accidents ou de maladie il y a « d'abord la surdité. Au fond, on a entre 80 et 105 décibels. Il y a des espèces de boules Quiès, mais elles n'amortissent que les basses fréquences, et beaucoup ne les mettent pas parce que c'est gênant. Ensuite, il y a la chaleur. On gagne en gros 1 degré en s'enfonçant de 100 mètres. Ce qui fait qu'au fond on peut avoir des températures qui varient entre 45° et 55° près des

moteurs des machines. Cela donne des maux de tête, des vomissements... et on perd de 4 à 6 litres de sueur par jour. Avec la sueur on perd sodium et potassium, et ce sont les crampes. Elles nécessitent parfois l'hospitalisation, mais de toute façon, c'est douloureux et dangereux. Avec ça, l'humidité. La chaleur et l'humidité, c'est le paradis pour les microbes. Les gars attrapent souvent des mycoses (champignons), les plaies s'infectent et ne se cicatrisent pas, les mycoses s'étendent, et avec les douches collectives, la contagion peut s'étendre rapidement.

En plus, il y a le carbone dans le sang. On mesure 0,40g à la mine, alors que ça devrait être nul. Les machines marchent au gas-oil et il suffit qu'il y ait un camion qui bouche une arrivée d'air pour que ce soit dangereux.

Tous les accidents, même bénins, prennent de l'ampleur à la mine : les accidents les plus fréquents sont de simples contusions ou des fractures du pied, mais l'autre jour, à Berrwiller, il a fallu deux heures pour remonter un accidenté : la galerie a 20 km et l'infirmerie est au jour ».



On voit le sel sur la peau du mineur. (photo LO.)



Mine Marie-Louise à Steffelfelden

Rhin. Les gouvernements

### • Le cœur, les articulations, les reins, l'estomac... tout en prend un coup !

Un travailleur retraité de la division Amélie nous donne des précisions sur la vie « au fond » :

« J'étais chauffeur au fond, à 600 mètres, je conduisais les gars. Aujourd'hui, on a des engins diesels sur pneus, et on peut leur dire merci. C'est grâce à eux qu'on a davantage d'air : ces moteurs ont besoin d'oxygène pour tourner, alors, la direction a fait installer des ventilateurs... Pour les hommes, elles n'en auraient pas fait installer.

Ce qu'il y avait de pénible dans mon travail, c'était les différences de températures. Je passe d'un chantier où il fait facilement 35° — et encore plus chaud à proximité des machines extractrices — à des galeries où il fait parfois 0°. Je passe les

portes basculantes anti-grisou et hop ! je suis en plein courant d'air froid. Alors, tout en prend un coup, le cœur, et puis l'humidité... on est tous perclus de rhumatismes ou d'arthrose. Bon. Puis, t'as les intestins, les reins, l'estomac, parce que le mineur boit de 8 à 9 litres d'eau par jour pour lutter contre la déshydratation. Et maintenant, t'as la poussière. Avant, on creusait à la dynamite, mais aujourd'hui, avec les haveuses intégrales, des machines qui rongent directement le sel, et avec ça, il y a de la poussière en permanence. Et ils vont équiper toutes les galeries avec cette machine : avec ça, sept hommes extraient en un jour ce que quarante hommes extraient en un an il y a 25 ans.

### • Le danger : « Les coups de mur »

Pour le grisou, non, on ne risque plus grand-chose. A Théodore, il y a eu un coup de grisou et sept morts, mais ça fait déjà longtemps. Je crois que sur 25 ans, il y a eu vingt morts. Le plus dur, ce sont les coups de mur — quand le sol éclate sous la pression du gaz — alors là, une machine de 50 tonnes ne pèse pas plus qu'une allumette. Une

fois, je me souviens, l'ascenseur par lequel on sortait était en panne. On a dû marcher sur des kilomètres pour sortir par un autre puits. Mais dans une des galeries le chef nous a dit de ne pas dire un mot, ça risquait de s'effondrer à cause des vibrations des voix. Ça aurait été un carnage.

### • Le plus dur, c'était après la guerre

Là où c'était le plus dur, c'était après la guerre. Ça a duré jusqu'aux années 60. C'était une époque de galérien. « Retrouvrez vos manches »... On ne voyait pas de différence entre l'ingénieur et la CGT. Les chefs étaient des salauds, inhumains. Si un wagon déraillait — à l'épo-

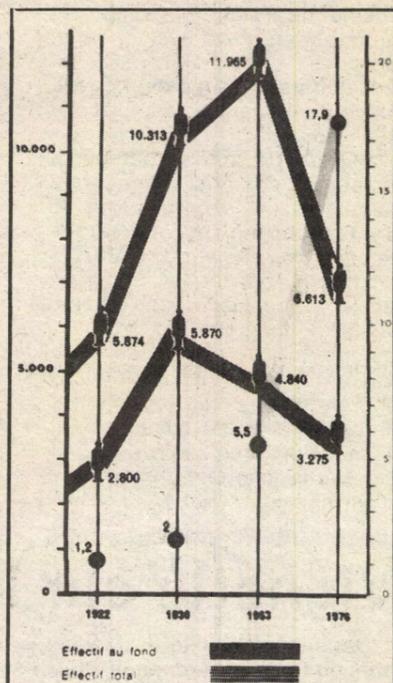
que, je conduisais une loco — il fallait se dépêcher de soulever cette masse de 2 tonnes à la manivelle, sans perdre une seconde, pour ne pas faire chuter la production. Mais en 1947, on a fait cinq semaines de grève... Et puis, petit à petit, ces chefs sont partis à la retraite ».

## LES SALAIRES ET LES HORAIRES AU FOND

Manœuvre qui débute : 3 800 F.  
 Mécano ou électricien : 5 600 F.  
 Ouvrier spécialisé qui gratte le sel : 6 500 F.  
 Contremaître : 9 000 F.  
 Les primes représentent environ 35 % du salaire.  
 Primes de production, de chaleur, de responsabilité etc.  
 En plus, il y a quelques avantages en nature : pour le chauffage : 800 F par trimestre pour les ouvriers, le logement. Pour les

## LA POLLUTION

Les mines de Potasse d'Alsace (MDPA) doivent se débarrasser des 60 % de sel contenu dans la sylvinite. La plus grande partie de ce sel — 5 à 6 millions de tonnes — est envoyée dans le Rhin. Une petite partie seulement est utilisée comme sel de déneigement. Les rejets des MDPAs représentent 40 % de la pollution saline du Rhin. Les gouvernements suisse, allemand et néerlandais demandent à ce que les MDPAs enfouissent le sel dans le sous-sol. Ce que ne souhaitent évidemment pas les agriculteurs et les consommateurs d'eau de la région de Mulhouse, puisque la nappe phréatique qui alimente 40 % de la population du Haut-Rhin pourrait être touchée. Et déjà, les terrils des MDPAs, qui couvrent une superficie de 175 hectares et qui représentent 20 millions de tonnes de déchets salés, ne sont pas protégés de la pluie. Conséquence : une langue de la nappe phréatique, entre Sélestat et Mulhouse, atteint un taux de salinité supérieur à 200 mg/l (seuil de potabilité). De plus, les eaux salées du Rhin, en s'infiltrant, aggravent la pollution de la nappe phréatique. Les partis politiques français (PS, PCF, RPR) sont actuellement hostiles à l'enfouissement du sel dans le sous-sol. Les syndicats CGT et CFDT se sont prononcés pour la réalisation d'une saline et la commercialisation du sel ainsi produit. En attendant, les riverains du Rhin continuent à subir la pollution du fleuve et du sous-sol.



La productivité augmente, mais pas les salaires.

ingénieurs, 6 000 F de chauffage, le logement et... un jardinier. Les horaires varient entre 35 et 40 heures suivant les postes, les quartiers, le trajet au fond, mais les mineurs doivent 9 à 10 samedis par an.

# Vénissieux :

# Les jeunes de la ZUP des Minguettes se révoltent

Depuis plusieurs mois, dans la ZUP des Minguettes, des jeunes du quartier s'opposent de plus en plus aux policiers. Dans la nuit de mardi à mercredi 22 juillet, à la suite d'un cambriolage commis par trois d'entre eux, l'intervention des policiers a provoqué la révolte des jeunes présents ainsi que de certains habitants du quartier qui ont assailli les flics à coups de pierres.

La ZUP de Vénissieux, à côté de Lyon, ce sont d'immenses immeubles, et surtout des tours de béton. Il y a aussi un centre commercial, une piscine, une salle de cinéma, un centre social et une chapelle. Plus de 10 000 travailleurs vivent là. La moitié d'entre eux sont des immigrés. Beaucoup de jeunes, beaucoup de chômeurs, et pas que chez les jeunes. Les moyens financiers de la municipalité communiste sont très insuffisants pour faire face à tous les problèmes sociaux posés par cette concentration humaine. Les policiers, eux, qui jouent aux cow-boys, provoquent plus d'incidents qu'ils n'assurent la sécurité des habitants.

Dans ce contexte, le racisme, les accrochages entre jeunes et adultes, la délinquance, la violence se développent.

Une habitante du quartier, par exemple, nous a raconté la chose suivante : « Il y a deux mois environ, le supermarché d'à côté a engagé un gardien. Armé d'un fusil, il a empêché tous les jeunes arabes de rentrer dans le magasin. Le soir, les cinq vitrines du magasin étaient cassées à coups de pierres. Les gérants du magasin changent toutes les semaines. Celui qui y est en ce moment y est depuis longtemps... depuis un mois ! ».

Des familles « blanches » quittent la ZUP. Quelques tours se vident. Pour inciter les locataires restants à aller ailleurs, les sociétés immobilières qui les gèrent font carrément murer des issues, ne font plus réparer les ascenseurs ni entretenir les abords. Les déprédations se multiplient : graffiti, bris de vitres, des voitures sont même parfois incendiées.

Nous sommes allés dans la ZUP discuter avec quelques jeunes. Voilà ce qu'ils nous ont dit : « Les flics nous contrôlent même en plein jour, dès qu'on est par groupe de deux ou trois, même quand on est tranquillement allongés sur la pelouse ». — « Des fois, ils nous embarquent dans l'estafette et nous laissent à une heure du matin à Saint-Symphorien-d'Ozon (à une

dizaine de kilomètres de Vénissieux) et là, ils nous disent de nous débrouiller pour rentrer à pied ! Ils n'attendent peut-être qu'une chose : c'est qu'on pique une bagnole pour rentrer nous arrêter à l'arrivée ? ».

— « Ou alors, ils nous gardent toute la nuit au poste pour contrôle d'identité ».

— « L'autre jour, ils ont contrôlé un jeune Algérien à cause de son chien. Ils ont insulté le jeune — de toute façon, ils sont racistes — et ils lui ont filé des baffes. Ils ont aussi insulté et frappé son père qui était descendu pour le défendre ».

— « Ils tabassent souvent même des jeunes qui n'ont rien fait : l'autre jour, il y avait une voiture brûlée aux Minguettes. Ils ont pris trois gars innocents, ils les ont mis dans le fourgon, et ils les ont « bourrés ». Alors, après ça, vous voulez qu'on soit potes avec les flics ?... ».

Quand certains habitants du quartier traitent les jeunes de fainéants, de bons à rien, et les rendent responsables de tous les accrochages, voilà ce que répondent les jeunes : « Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? Regardez autour de vous. Il n'y a pas de Maison de jeunes, aucun endroit où aller pour s'amuser. A



la piscine, on nous rejette dès qu'on est en groupe. Dans les dancings, on ne veut pas de nous ».

— « Alors, quand on reste dehors sans rien faire, on rouille ! ».

Quelques-uns plus âgés nous

ont dit aussi : « Ce qu'on voudrait, c'est pouvoir travailler en sortant de l'école. On voudrait pouvoir faire des stages de formation, mais souvent il n'y a pas de places et il faut attendre longtemps avant d'y entrer ».

Correspondant LO

## Doubs : Les travailleurs de Fribourg Condensateurs à Noirefontaine en grève avec occupation

Depuis vendredi 17 juillet, l'usine de Fribourg Condensateurs est en grève avec occupation.

Cela faisait un moment que le mécontentement couvait, et il y avait de quoi !

Sur 200 personnes, personnel de bureau compris, une quarantaine travaille à domicile et 86 sont intérimaires, certaines depuis deux ans et demi. Mais la direction se permet de n'en déclarer que 9 lors d'une récente visite de l'inspectrice du travail, comme elle se permet de sous-payer le personnel à domicile (1/3 en moins environ de ce que touchent, ceux de l'usine). Cela dans des conditions de travail où aucun contrôle de sécurité n'est possible, bien qu'elles tra-

vailent avec des bains d'étain à 400°.

Les conditions de travail à l'intérieur de l'usine ne sont pas meilleures : les maladies professionnelles (eczéma), dues à l'emploi de durcisseurs dans les résines, ne sont pas reconnues. Les filles qui sont obligées de se mettre en longue maladie sont purement et simplement licenciées.

En mai et juin, la direction voulait obliger le personnel à travailler en heures supplémentaires le samedi. Certaines ont refusé : 19 ont été mises à pied, 2 licenciées début juin.

Lorsqu'on ajoute à cela le fait qu'une fille qui a douze ans d'ancienneté fait une paye de 2 800 F pour le mois, primes

d'ancienneté et de rendement comprises, on comprend la colère du personnel, lorsqu'il a reçu sa paye mercredi 15 juillet et constaté que la direction n'avait pas répercuté l'augmentation du SMIC décidée par le nouveau gouvernement.

La grève avec occupation a été décidée le lendemain à 62 % du personnel.

Pour l'instant, la direction refuse toute négociation. Elle prétend ne pas pouvoir payer le nouveau SMIC sous peine d'être obligée de mettre la clé sous la porte. Mais le personnel, lui, est bien décidé à ne pas céder au chantage et à contraindre la direction à appliquer la législation en matière de salaire.

Alsthom-Atlantique (Belfort)

## COPEAUX RASANTS : ENCORE UN ACCIDENT



Mardi 30 juin, une nouvelle fois, un tourneur a eu le tendon d'Achille sectionné par un copeau. Ce genre d'accident se reproduit régulièrement dans cet atelier de petit usinage. A chaque fois, l'émotion est un peu plus forte, chacun risquant d'y passer un jour ou l'autre.

Cette fois, la direction a réuni l'ensemble des tourneurs pour entendre des idées sur d'éventuels moyens de prévention.

Il a tout de même fallu plusieurs éclopés pour que ces messieurs pensent à demander leur avis aux premiers intéressés. Ils n'ont pas été déçus, chacun y allant de son couplet,

démontrant que quelques mesures élémentaires, comme le nettoyage régulier par un personnel suffisant, pourrait permettre une prévention sérieuse.

Car, s'il est vrai que dans certains cas, il est impossible techniquement d'empêcher la formation de dangereux copeaux, filants, tranchants comme des rasoirs, il devrait être possible, à condition d'y mettre le prix, de caréner les machines et d'accélérer l'enlèvement des copeaux, y compris automatiquement. Et cela, plutôt que de distribuer des bottes, difficiles à supporter, et quelques conseils de prudence.

Correspondant LO

## Vignette sur les planches à voile

Dans la presqu'île du Médoc, près du bassin d'Arcachon, deux communes viennent de lancer la vignette sur les planches à voile.

Nombreux sont en effet les adeptes du windsurf sur les lacs du Médoc. Il doit bien y avoir moyen d'en tirer quelque argent, se sont dit les municipalités : elles ont assimilé les planches à des voiliers et leur ont appliqué la taxe sur la navigation. Il suffisait d'y penser. Il paraît que les planchistes se font tirer l'oreille pour payer, et on les comprend.

Il reste aux vacanciers la possibilité de se rabattre vers des activités encore libres de toute taxe. Echappent encore à la

vignette : la planche à surf et la planche à roulettes. Patins à rou-

lettes et patinette sont aussi exonérés : profitez-en !



## « Les veines ouvertes de l'Amérique Latine »

d'Eduardo Galeano

Par ces Veines ouvertes s'écoulent les richesses, le sang, la substance, de l'Amérique du Sud dont se sont emparés successivement les colonisateurs espagnols et portugais à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et les impérialistes anglais et américains à notre époque.

Ce livre d'un journaliste uruguayen expulsé de son pays en 1973, et aujourd'hui réfugié en Espagne, a été écrit en 1971. Depuis dix ans il est déjà devenu une sorte de « classique » de la dénonciation anti-impérialiste et il vient maintenant de paraître en français.

Il s'agit d'un ouvrage remarquable et extrêmement intéressant. Une étude minutieuse et très documentée sur le pillage gigantesque dont a été victime le continent sud et centre-américain depuis près de cinq siècles.

Eduardo Galeano a voulu écrire un « livre d'économie politique sur le ton d'un roman d'amour ou de piraterie » pour pouvoir s'adresser « à un public non spécialisé ». Et de ce point de vue également c'est une réussite. Par petits chapitres courts, vivants, et d'un style clair, l'auteur passe en revue à peu près toute l'histoire et tous les pays du continent : c'est une démonstration terrible.

Lorsque les Espagnols ont débarqué en Amérique, on peut estimer, selon les sources les plus récentes, que les empires Aztèque, Maya et Inca dont ils se sont emparés, étaient peuplés d'environ 70 à 90 millions d'habitants. La mise en coupe réglée de ces régions, les massacres, l'exploitation féroce dans les mines et les plantations ont fait chuter la population indienne, un siècle et demi plus tard, à trois millions et demi d'habitants seulement. Un des plus effroyables génocides s'est accompli là pour que les Espagnols et les Portugais puissent arracher l'or et l'argent de leurs colonies. Et non seulement la colonisation vida de ses peuples l'Amérique, mais ensuite elle vida l'Afrique dont on fit venir la main-d'œuvre noire en esclavage pour suppléer aux Indiens. Bien entendu l'Eglise donnait son absolution aux crimes. Comme disait un prêtre à Cuba : « Malheureux n'ayez pas peur d'avoir tant de peines à supporter en tant qu'esclaves. Votre corps est peut-être esclave, mais votre âme est libre et le jour viendra où elle s'envolera vers la demeure bienheureuse des élus » !

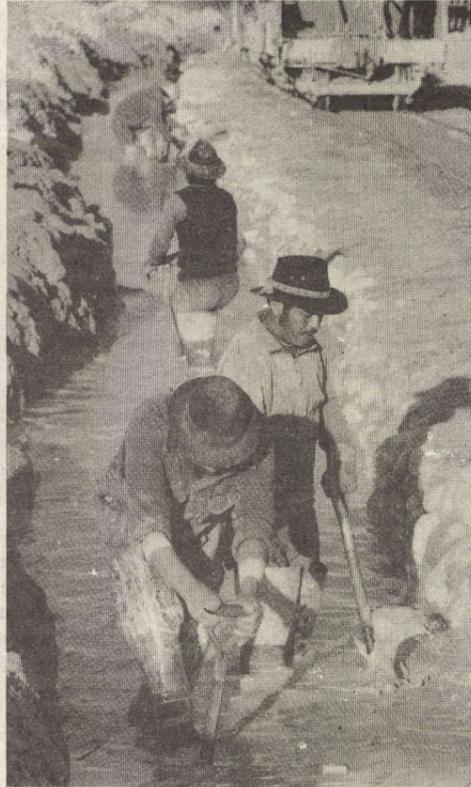
Aujourd'hui les anciennes villes minières de Potosi en Bolivie (immensément riche et peuplée autrefois) et de Zacatecas au Mexique, par exemple, ne sont



Exploitation de la mine d'argent de Potosi à l'époque de la domination espagnole.

plus que des bourgades somnolentes et ruinées. Le passage d'une ahurissante prospérité, d'un luxe insolent, n'ont laissé que morts et destructions. La richesse s'en est allée ailleurs, rien n'est resté sur place. Et il en va de même dans toute l'Amérique latine. En bien des endroits on abandonna, quand les colonisateurs ne détruisirent pas carrément, les cultures vivrières pour faire pousser de la canne à sucre ou du café.

Que ce soit à propos du café de Colombie ou du Brésil, pour le sucre cubain, le nitrate ou le cuivre chiliens, les bananes d'Amérique centrale, le fer du Brésil, l'étain bolivien, le pétrole du Venezuela, etc., etc., Eduardo Galeano « divulgue — comme il dit — certains faits que l'histoire officielle, racontée par les vainqueurs, cache ou déforme ». Et cette histoire des richesses d'Amérique Latine est édifiante.

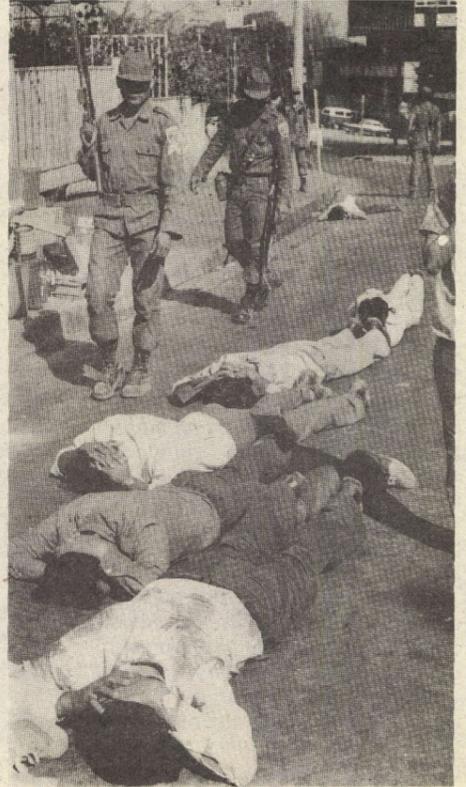


Mineur boliviens aujourd'hui.

L'auteur parle aussi bien entendu des révoltes, depuis Tupac Amaru au Pérou au XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à Zapata au Mexique. Il montre comment ces révoltes ont été noyées dans le sang ou comment leur œuvre fut éphémère. Il raconte les innombrables interventions des impérialistes, directes ou par l'intermédiaire de régimes fantoches à leur dévotion.

Il rappelle la guerre oubliée du Paraguay, l'occupation US en Haïti, ou les interventions nord-américaines au Mexique ou au Guatemala, pour ne citer que quelques exemples.

On a beau savoir, avant d'ouvrir ce livre, à quel point les impérialistes sont capables de brigandage, d'hypocrisie et de crimes, on reste parfois confondu par cette accumulation précise, par cette dénonciation des pires abjections, de l'exploitation éhontée, de la mise en coupe réglée, jusqu'à la famine et la mort de peuples et



Le Salvador 1980.

de pays entiers.

L'auteur conclut son magnifique livre réquisitoire par une sorte de cri de guerre : « La pourriture qu'il faut jeter au fond de la mer, sur le chemin de la reconstruction de l'Amérique Latine est considérable. Les dépossédés, les humiliés, les maudits ont, eux, cette tâche entre les mains. La cause nationale latino-américaine est, avant tout, une cause sociale : pour que l'Amérique Latine puisse renaître, il faudra qu'elle commence par renverser ses maîtres, pays par pays. Des temps s'ouvrent de rébellion et de changement ».

André VICTOR

Les veines ouvertes de l'Amérique Latine d'Eduardo Galeano.

Ed. Plon. 90 F environ

## « Tanzanie, manger d'abord » de Bernard Joinet

L'auteur, Bernard Joinet, est un prêtre qui depuis quinze ans vit en Tanzanie. Son livre **Tanzanie, Manger d'abord** se présente comme une chronique quotidienne d'un pays confronté aux réalités du sous-développement. Il nous décrit la vie des paysans, celle des cueilleurs de miel de la forêt, des éleveurs de bétail de l'Iwembere ou des planteurs de coton d'Igunga. Il nous dit leurs énormes difficultés : les champs dévastés par la pluie ou la sécheresse, les bœufs trop faibles pour tirer une charrue, les camions qui tombent en panne faute de pièces détachées... Ces multiples descriptions ne manquent pas d'intérêt et rendent vivante la lecture de cet ouvrage.

Mais Bernard Joinet ne se contente pas de décrire, il affirme aussi sa solidarité à l'égard du régime dit socialiste de Julius K. Nyerere.

Cette société « socialiste », l'Ujamaa, que l'auteur nous dit à plusieurs reprises « **ne pas être fille de Marx** » n'est autre qu'un regroupement de la population agricole du pays en 8 000 villages qui eut lieu en 1967. Mais comment s'est passée cette « villagisation » ? A-t-elle eu l'assentiment de la paysannerie ? A toutes ces questions le livre ne donne aucune réponse.

Parmi les critiques que formule Bernard Joinet, une revient souvent, celle de la bureaucratisation de l'Etat qui rétrécirait, selon lui, les traits égalitaires de la société tanzanienne. Mais ces critiques sont très modérées, « **le président du parti en est conscient** », voilà une formule qui revient souvent sous la plume de l'auteur et qui lui permet d'excuser nombre de traits dictatoriaux du régime tanzanien.

Pourtant, dans ce pays dit socialiste, les paysans n'ont aucune possibilité d'intervenir sur le prix de vente de leur récolte par exemple, ni sur le prix auquel ils achètent les engrais et insecticides, ni sur les taxes et les impôts dont ils sont redevables. Tout passe par le biais des ministres de la capitale et de leurs secrétaires locaux.

C'est que le régime de Nyerere s'il ne possède pas les traits odieux de certains régimes africains voisins, tels ceux du zairois Mobutu ou de l'ex-empereur ougandais Idi Amin Dada, n'en reste pas moins éloigné des intérêts de la population ; la préoccupation essentielle du nationaliste Nyerere étant de faire une place à son pays dans le concert des nations.

La Tanzanie, comme tous les pays sous-développés, subit une forte pression économique de la

part de l'impérialisme. En 1960, pour acheter un tracteur, la Tanzanie devait vendre cinq tonnes de sisal, en 1980 elle devait en vendre 28 tonnes ! Face à cet appauvrissement constant de l'économie tanzanienne sous les coups de l'échange inégal imposé par les métropoles occidentales, Nyerere ne situe pas sa politique dans la perspective d'une lutte anti-impérialiste, il entend seulement préserver l'indépendance de la Tanzanie quitte, pour ce faire, à pressurer en particulier la paysannerie par le biais de l'impôt.

Alors, si le livre **Tanzanie, Manger d'abord** fournit nombre de renseignements sur la vie quotidienne du pays, il reste néanmoins un témoignage partiel.

Samuel LATAN

Tanzanie, Manger d'abord de Bernard Joinet. Ed. Karthala. Prix : 46 F.



Le président Nyerere.

## Sinouhé l'Egyptien

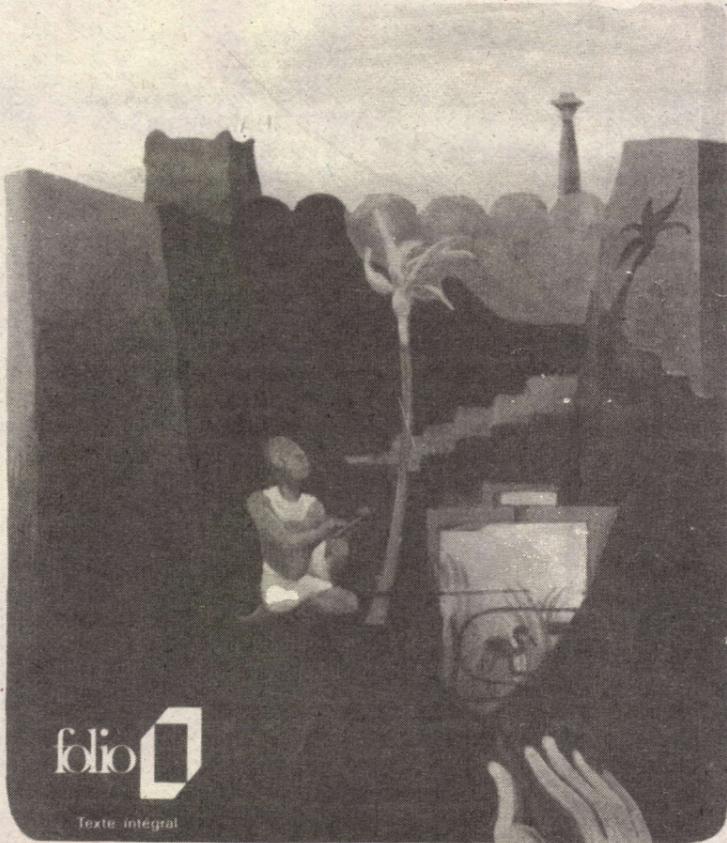
de Mika Waltari

Les Editions Folio viennent de rééditer *Sinouhé l'Egyptien*, un roman historique de Mika Waltari, tout comme *L'Etrusque*, ou *Les amants de Byzance* récemment parus.

Sinouhé était médecin, au temps du pharaon Aménophis IV, au XIV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. C'est au travers des mémoires de ce personnage de fiction que Mika Waltari a choisi de faire revivre cette époque.

L'Egypte était alors un grand empire étendant sa domination sur les territoires qu'occupent les Etats actuels du littoral méditerranéen du Proche-Orient, et entretenant des relations suivies avec les royaumes voisins de Babylone, des Hittites et avec les Crétois qui dominaient tout le commerce maritime.

Ce qu'était ou pouvait raisonnablement être la vie de cette époque dans toute cette partie du monde méditerranéen, Mika Waltari nous le montre au travers des pérégrinations de Sinouhé à travers les provinces de l'Empire, après avoir fui Thèbes, la capitale, et l'Egypte. Médecin autant qu'espion pour le compte du chef des armées égyptiennes (le futur pharaon Horemheb), Sinouhé est amené à visiter la Crète, Babylone et le mystérieux royaume des Hittites. Il revient à Thèbes, enrichi de savoir sur la médecine et sur les hommes. Mais Thèbes est déchirée par les affrontements entre le pouvoir pharaonique et le puissant clergé d'Amon. Le pharaon, que Mika Waltari nous présente comme un illuminé sympathique, commence par museler le clergé grâce à l'appui de l'armée, puis distribue ses terres innombrables aux pauvres, et finit assassiné par une coalition du clergé et de



l'armée! L'Egypte doit alors faire face non seulement au soulèvement de ses provinces mais à des troubles sociaux intérieurs que Mika Waltari nous présente comme une révolte des pauvres. Après avoir écrasé cette révolte à Thèbes, l'armée repousse partiellement l'invasion hittite en Syrie et y rétablit la domination égyptienne.

Ce roman de fiction s'appuie sur des données historiques dont on dispose sur l'Egypte ancienne. Mais ce que ces documents ne disent pas, le raisonnement peut y suppléer, et c'est tout l'intérêt de cet ouvrage que de nous présenter une version très vraisemblable du mode de

vie et des affrontements de cette époque, qui nous paraît si lointaine. A travers ce livre, nous comprenons et même nous nous sentons bien proches de ces hommes dont les préoccupations et les agissements ne sont pas si lointains de ceux que nous pouvons voir aujourd'hui. Mais après tout les 3500 ans qui nous séparent de l'époque d'Aménophis IV sont finalement bien peu dans la longue histoire de l'humanité.

Jean-Jacques FRANQUIER

*Sinouhé l'Egyptien de Mika Waltari. Edition Folio. 38 F environ.*

### Samedi 1<sup>er</sup> août

13 h 45. A2. **Les prix Nobel.** Une série d'émissions sur les prix Nobel dont la première est consacrée à son fondateur Nobel, magnat de la dynamite et humaniste à ses heures. L'hypocrisie de cette institution risque d'être passée sous silence.  
22 h 05. A2. **Bonjour, bonsoir la nuit.** Une émission de variétés où Coluche sera présent.

20 h 30. TF1. **Zadig ou la destinée.** Cette pièce est tirée du roman de Voltaire et a été adaptée et mise en scène pour le théâtre Jean-Louis Barrault. J.-L. Barrault en avait fait un spectacle vivant et passionnant.  
20 h 35. A2. **Les dossiers de l'écran.** Ces dossiers sont consacrés à la voile de compétition. Sera-t-il question d'argent?  
22 h 20. TF1. **L'œil.** Emission médicale d'Igor Barrère.

### Dimanche 2 août

13 h 20. TF1. **Ces chers disparus.** Une évocation de Francis Blanche.  
14 h 10. TF1. **Sous le soleil de Tonga.** Un reportage sur les îles dites « Amicales » de Tonga dans le Pacifique.  
15 h 10. A2. **La magie de la danse.** L'histoire de la danse et son évolution.  
18 h. TF1. **Les grandes expositions.** Cette émission a pour sujet: l'art juif, thème de l'exposition actuel au musée de Cluny.  
20 h 30. FR3. **Rue des Archives.** Les militaires. Cette série dont chaque épisode est consacré à une couche sociale se penche ce soir-là sur les militaires.  
22 h 30. TF1. **Concert.** Leonard Bernstein dirige l'Orchestre philharmonique de Boston pour l'interprétation de la symphonie N° 5 (Pathétique) de Tchaïkovski.

### Mercredi 5 août

14 h 25. TF1. **Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.** En partie déjà diffusée en 74-75.  
20 h 30. FR3. **Le tombeau hindou,** un film de Fritz Lang. La suite du **Tigre du Bengale**, rediffusé la veille sur cette chaîne.  
22 h 10. TF1. **L'enjeu des partisans.** Images prises sur le vif en Irlande du Nord, entrecoupées d'allocutions d'interviews de leaders nationalistes comme Bernadette Devlin.

### Jeudi 6 août

14 h 25. TF1. **Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.**  
15 h 05. A2. **Racines.** Une rediffusion du film tiré du roman d'Alex Aley sur l'histoire des Noirs américains.  
20 h 30. FR3. **Le temps de vivre.** Film avec Marina Vlady sur les problèmes sentimentaux d'un couple d'ouvriers. Cela change un peu des films français ne raffolant habituellement des sentiments que chez les cadres moyens et supérieurs.  
20 h 35. A2. **Le messenger.** Film de Joseph Losey, palme d'or au festival de Cannes en 1971.

### Vendredi 7 août

14 h 25. TF1. **Histoire du cinéma...** La naissance du cinéma parlant.  
15 h 05. A2. **Racines.**  
20 h 30. FR3. **Le nouveau vendredi:** « Quand j'entends le mot culture... ». Seize interviews sur ce thème dont Robert Hossein, Cavanna, Jean d'Ormesson, Jacques Attali...  
21 h 35. A2. **Apostrophes.** Les cruciverbistes. Définition: « se laisse prendre au mot, mais aime bien avoir le dernier ».  
22 h 30. TF1. **Jardins paradisi de rêve.** Cette semaine, les paradis de la Renaissance italienne.

### Lundi 3 août

14 h 35. TF1. **L'histoire de la musique populaire américaine.** Après le jazz et le blues, c'est au tour du rock d'être sur la sellette.  
20 h 30. TF1. **Archimède le Clochard.** Pour les inconditionnels de Gabin.  
20 h 35. A2. **Turandot.** Opéra de Puccini dont l'histoire se passe en Chine, interprété par l'Orchestre de l'Opéra de Paris sous la direction de Seiji Ozawa.  
20 h 30. FR3. **Tout le monde il est beau...** La publicité vu par Jean Yanne. Un film parfois drôle, mais aussi parfois vulgaire.  
22 h 40. A2. **Lire c'est vivre.** Présenté par Pierre Dumayet: Balzac à travers sa correspondance.

### Mardi 4 août

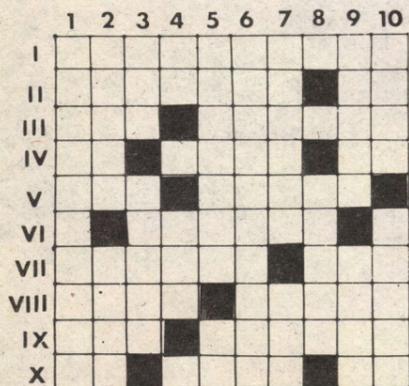
14 h 25. TF1. **Histoire de la musique populaire américaine: L'avenir.** Comme c'est une rediffusion... il s'agit peut-être du présent...

## ON NOUS COMMUNIQUE :

• **LA COMÉDIE DE PARIS** (42, rue Fontaine Paris 9<sup>e</sup>) présentera la pièce **Les bijoux de famille** de Jean-Paul Sèvres.  
— Du 7 au 31 août 1981 à 20 h 30 (sauf dimanche).  
— A partir du 1<sup>er</sup> septembre 1981 à 23 h (sauf dimanche).

• **EN AVIGNON, LE THÉÂTRE DE LA MEZZANINE** (Hangar à bateaux, 27, rue Palapharmacie) joue **Holocaustom ou le Borgne** d'Eduardo Manet.  
— Jusqu'au 2 août. à 16 h 45.

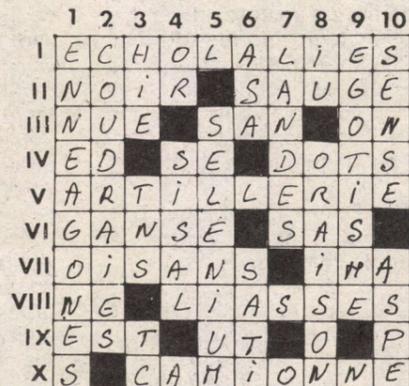
## Mots croisés



**HORIZONTALEMENT.** — I. Marteau piqueur. II. Vit d'espoirs. Droits chemins. III. Permet de quitter l'église. Passages. IV. Pronom. Tentés. Fin de soirée. V. En Asie. Collent à la peau. VI. Colonnes de feu. VII. Périil jaune. Vieille colère. VIII. Dans l'Orne. Renvois. IX. Lentilles. Lignes de conduite. X. Réfléchi. Démentie. Entre deux lisières.

**VERTICALEMENT.** — 1. Ne fais ni chaud ni froid. 2. Poissons. Naît dans le Cantal. 3. La plupart l'aiment chaud. Cherches des noises. 4. Saint bigourdan. Glissent sur les planches. 5. Répéter trois fois. Rapport. 6. Les voleurs y sont derrière les grilles. 7. N'arrive jamais. A l'audace. 8. Appel. 9. Emmènent la pluie. Véritable. 10. Crochet. Champignon.

### Solution du problème précédent



## Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée d'Ulrich Edel

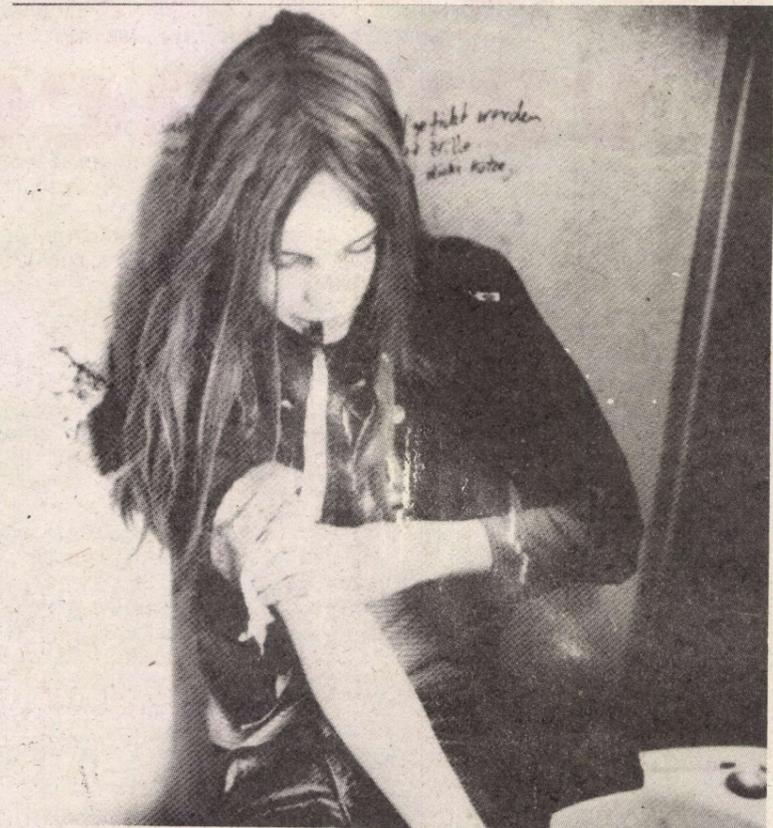
Tiré d'un best-seller vendu à plus d'un million d'exemplaires, Moi, Christiane F... raconte l'itinéraire d'une jeune droguée de 13 ans, à Berlin. Entraînée par l'exemple de son petit ami Detlev et d'une bande de copains, elle passe du valium et des drogues douces à l'héroïne, puis, pour trouver l'argent nécessaire à l'achat de la drogue, elle fait comme eux, elle se prostitue.

Le sujet est d'actualité. Et le film d'Ulrich Edel est habile et bien joué, mais cherche avant tout le sensationnel. Finalement, les héros de ce film ne nous touchent guère. Car le réalisateur ne s'intéresse pas vraiment à eux. Quelle est leur personnalité, quels sont leurs problèmes, leurs relations avec les adultes, autant de questions qu'il ne se pose pas.

L'auteur, en fait, n'a rien voulu montrer de l'environnement de ces jeunes, pour se consacrer seulement aux scènes « choc » de leur vie de drogués. Ainsi on a droit tant et plus à des gros plans de seringues entrant dans les veines. Toute la petite cuisine du drogué est complaisamment étalée : l'héroïne qui chauffe dans la petite cuillère, la seringue rincée dans la cuvette des wc, etc. Sueurs, vomissements, visages décomposés et corps tremblant de manque ne nous sont pas non plus épargnés.

Les affiches publicitaires annoncent : L'image d'une génération : Moi, Christiane F... Pourtant le titre original du livre dont est tiré le film : Nous les enfants de la gare de ZOO (gare de Berlin) précisait que c'était le cas dramatique d'enfants de Berlin ; alors pourquoi avoir mis : L'image d'une génération, sinon pour « émoustiller » le spectateur éventuel, et même miser sur certains préjugés.

Le film est un produit comme un autre dans cette société. Pour qu'il se vende bien, pour qu'il soit vu par le plus de spectateurs possible (3 millions en Allemagne) les publicitaires n'ont



pas lésiné sur les moyens et choisi un sujet qui fait du sensationnel. Dès le départ, le témoignage réel de Christiane F., émouvant, sensible, accusateur parfois, a été utilisé à des fins commerciales. Il a d'abord été publié en Allemagne en feuilleton dans le magazine Stren, un magazine réputé pour ne pas faire dans la dentelle. Ensuite on en a fait un livre. Puis on l'a porté à l'écran.

Et du livre au film, du témoignage direct de Christiane F à ce qui a été mis en scène, il y a bien des différences qui ne doivent rien à « l'art » cinématographique. Le livre, plus détaillé, plus vivant, plus nuancé, montre en particulier le rôle de la police berlinoise qui ferme les yeux sur tous ces trafics de drogue et la prostitution de ces jeunes enfants, n'intervenant çà et là

que pour réprimer en jetant en prison ces jeunes toxicomanes. Christiane F. explique qu'elle s'est dirigée une fois vers un institut de désintoxication qui l'acceptait à la condition qu'elle accepte de se faire couper les cheveux. Tous ces aspects sont éludés dans le film. Par manque de temps ? Le film dure tout de même 2 h 15 ! Et quand le film accuse, dans une certaine mesure quelqu'un, c'est... la mère divorcée qui prend un amant ! Du témoignage initial de la jeune droguée, il ne reste dans le film que l'exploitation commerciale d'un fait social dramatique.

Alors, évidemment, ce film peut écœurer de la drogue... tous ceux qui ne se droguent pas et qui n'ont guère de risque de se droguer !

J.S. LADAUT

## Jazz Singer

Ce film a été inspiré par un autre du même titre qui, lui, avait eu un énorme succès, quand il était sorti en 1927, parce qu'il était le premier film parlant et chantant.

Jussel (Neil Diamond dans le film) est Juif américain. Il appartient à une famille très pratiquante qui n'admet pas qu'il puisse jouer et chanter une autre musique que la musique sacrée ! Mais Jussel n'est pas prêt à sacrifier le succès qu'il espère avoir à son vieux père et à sa femme qui se complaisent dans le mysticisme et se méfient du moindre changement. Il part donc pour la Californie où grâce à une collaboratrice débrouillarde et enthousiaste il s'impose à un public et aux maisons de disques, à côté desquels évidemment son père et sa femme ne font pas le poids. Le film tourne alors un peu au mélodrame, mais cela n'empêche pas qu'il n'est pas mal joué et se laisse bien voir... à condition d'aimer la musique de Neil Diamond.

Odette DYLAN

de Richard Fleisher, avec Neil Diamond et Laurence Olivier



## Sélection cinéma

### DES FILMS RÉCENTS...

#### CHARULATA. de S. Ray.

Une jeune femme étouffe dans le carcan des conventions de la société bourgeoise de l'Inde du XIX<sup>e</sup> siècle. Saint-André-des-Arts 6<sup>e</sup> (vo). Olympic-Balzac Elysées 8<sup>e</sup> (vo). 14 Juillet 11<sup>e</sup> (vo). 14 Juillet 6<sup>e</sup> (vo).

#### LA PORTE DU PARADIS.

A la fin du siècle dernier, aux USA, les gros propriétaires de troupeaux s'organisent pour empêcher l'installation des nouveaux immigrants. France-Elysées 8<sup>e</sup> (vo).

#### LE POLICEMAN

Une évocation du Bronx, quartier pauvre de New York, à travers l'affrontement entre un policier, ses supérieurs et certains autres flics. Capri 2<sup>e</sup>. Berlitz 2<sup>e</sup>. Montparnasse 83 6<sup>e</sup>. Marignan 8<sup>e</sup> (vo). Convention 15<sup>e</sup>.

#### REPORTERS.

Film documentaire. Des reporters nous font découvrir quelques aspects des hommes politiques ou personnalités qu'ils filmant. On ne s'ennuie pas ! St-André-des-Arts 6<sup>e</sup>.

#### LES UNS ET LES AUTRES. de Claude Lelouch.

Une grande fresque qui évoque l'histoire des 40 dernières années à travers la vie de plusieurs générations. Forum Cinéma 1<sup>er</sup>. Paramount Odéon 6<sup>e</sup>. Paramount City Triomphe 8<sup>e</sup>. Publicis Elysées 8<sup>e</sup>. Publicis Matignon 8<sup>e</sup>. St-Lazare Pasquier 8<sup>e</sup>. Paramount Opéra 9<sup>e</sup>. Paramount Bastille 12<sup>e</sup>. Paramount Galaxie 13<sup>e</sup>. Paramount Montparnasse 14<sup>e</sup>. Paramount Orléans 14<sup>e</sup>. St-Charles Convention 15<sup>e</sup>. Paramount Maillot 17<sup>e</sup>. Paramount Marivaux 2<sup>e</sup>.

#### ELEPHANT MAN. de D. Lynch.

Inspiré d'un fait réel de l'Angleterre victorienne, le film raconte l'histoire de John Merrick : l'« Elephant man », ainsi surnommé à cause d'une difformité du corps et du visage. UGC Opéra 2<sup>e</sup>. Cinoches 6<sup>e</sup> (vo). Marbeuf 8<sup>e</sup> (vo).

### ...ET MOINS RÉCENTS

#### LA BATAILLE D'ALGER.

Chronique de cet épisode de la guerre d'Algérie. La gauche était au pouvoir, et les paras de Massu et Bigeard faisaient la loi à Alger. St-Séverin 5<sup>e</sup>.

#### LE DERNIER MÉTRO. de François Truffaut.

A travers la vie d'une troupe théâtrale, l'intolérance et l'antisémitisme durant la guerre et l'Occupation. Elysées Lincoln 8<sup>e</sup> (sous-titres anglais).

#### LILI MARLEEN.

L'histoire romancée de la rengaine fredonnée par les soldats allemands sur tous les fronts de la Deuxième Guerre mondiale. L'Épée de Bois 5<sup>e</sup> (vo). Marbeuf 8<sup>e</sup> (vo). Lucernaire 6<sup>e</sup> (vo).

#### LES SEPT SAMOURAIS. de Kurosawa.

Des villageois font appel à des Samourais pour les défendre contre les brigands. Ils apprendront à se défendre eux-mêmes. Vendôme 2<sup>e</sup> (vo).

#### BUTCH CASSIDY ET LE KID. avec Paul Newman et Robert Redford.

Un des westerns les plus sympas. Les aventures de deux copains en Amérique du Nord et du Sud. Movies les Halles 1<sup>er</sup> (vo). Hautefeuille 6<sup>e</sup> (vo). Elysées Lincoln 8<sup>e</sup> (vo). Nation 12<sup>e</sup>. Montparnasse Pathé 14<sup>e</sup>. Convention 15<sup>e</sup>. Clichy Pathé 18<sup>e</sup>.

#### CERTAINS L'AIMENT CHAUD.

avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon.

Une comédie où l'on voit des musiciens poursuivis par des gangsters se travestir pour disparaître dans un orchestre féminin. Champo 5<sup>e</sup> (vo).

#### THE ROSE. avec Bette Midler.

La déchéance d'une chanteuse de rock. Bonaparte 6<sup>e</sup> (vo).

#### WEST SIDE STORY.

Drame chanté et dansé sur le thème de Roméo et Juliette... à New York. Paramount Odéon 6<sup>e</sup> (vo). Paramount Opéra 9<sup>e</sup> (vo). Kinopanorama 15<sup>e</sup> (vo).

#### AMERICA, AMERICA. D'E. Kazan.

L'émigration de deux jeunes Turcs vers les USA. Templiers 3<sup>e</sup> (vo).

#### Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION !

Du rire pendant 1 h 30. Un film burlesque. Paramount Marivaux 2<sup>e</sup>. Elysées Point Show 8<sup>e</sup> (vo).

#### THE BLUE BROTHERS. de J. Landis.

Comédie musicale loufoque. Très drôle. Paris Ciné 10<sup>e</sup>. Calypso 17<sup>e</sup> (vo).

#### BLUE COLLAR. de P. Schreder.

Conflits sociaux et raciaux dans une usine américaine. Saint-Séverin 5<sup>e</sup> (vo).

#### JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE.

de D. Trumbo. Une dénonciation féroce de la guerre.

#### La Banque de l'Image 5<sup>e</sup> (vo). SOLDAT BLEU.

de R. Nelson. Un épisode de la conquête de l'Ouest : le massacre d'une tribu cheyenne. Boîte à Films 17<sup>e</sup> (vo).

#### VIVA ZAPATA. d'E. Kazan.

La vie d'Emiliano Zapata, jeune paysan mexicain qui devint l'un des dirigeants de la révolution mexicaine déclenchée en 1910. Templiers 3<sup>e</sup> (vo).

#### LA VICTOIRE EN CHANTANT. de J.-J. Annaud.

La guerre en 1914 dans un village du Cameroun où se côtoient Français et Allemands. Film anticolonialiste. Lucernaire 6<sup>e</sup>.

# Les caravanes de Lutte Ouvrière sur la route de vos vacances

Voilà quinze jours maintenant que les caravanes de Lutte Ouvrière sillonnent les routes de vos vacances et le soleil est maintenant au rendez-vous.

A partir du 1<sup>er</sup> août, nos caravanes seront au nombre de quatorze. Que vous partiez sur la Côte d'Opale, en Normandie, en Bretagne, sur les plages de l'Océan, que vous préfériez le centre du pays, l'Alsace, la Provence, ou bien encore les régions montagneuses des Alpes, du Jura, des Vosges ou des Pyrénées, vous aurez toutes les chances de rencontrer nos camarades.

Tous les soirs, dans chaque ville étape nous vous invitons à diverses projections (montages diapositives, etc.), suivies d'un débat sur l'actualité ou tout autre sujet concernant la vie politique et sociale. Débats fraternels, même s'ils sont animés, et où chacun peut exprimer tout ce qu'il a sur le cœur.

Ici des sympathisants du Parti Socialiste nous disent qu'« il ne faut pas aller trop vite... qu'il faut attendre ». D'autres font confiance mais veulent « éviter les erreurs du passé ». Ailleurs, des camarades du Parti Communiste pensent qu'« il n'y a pas assez de ministres communistes » ou que « s'il le faut, ils sortiront du gouvernement et on se bagarrera à la rentrée ». Bref, partout, les caravanes de Lutte Ouvrière suscitent l'intérêt et la discussion.

Alors, dès à présent, consultez les itinéraires et les étapes suivis par nos caravanes et n'hésitez pas à faire un petit détour pour venir discuter avec nous. A bientôt !



## BRETAGNE NORD

- Sam. 1.8 Plougonvelin
- Dim. 2.8 Brignogan
- Lun. 3.8 Morlaix
- Mar. 4.8 Locquirec
- Mer. 5.8 Trebeurden
- Jeu. 6.8 Lannion
- Sam. 8.8 Ploubazlanec
- Dim. 9.8 Tréguier
- Lun. 10.8 Erquy
- Mar. 11.8 St-Jacut de la Mer
- Mer. 12.8 St-Lunaire
- Jeu. 13.8 Cancale

## BRETAGNE SUD

- Dim. 2.8 Le Croisic
- Lun. 3.8 La Turballe
- Mar. 4.8 Arradon
- Mer. 5.8 Quiberon
- Jeu. 6.8 Etel
- Sam. 8.8 Port Louis
- Dim. 9.8 Concarneau
- Lun. 10.8 Pont Labbé
- Mar. 11.8 Le Guilvinec
- Mer. 12.8 Plogoff
- Jeu. 13.8 Douarnenez

## VENDÉE

- Dim. 2.8 Les Sables d'Olonne
- Lun. 3.8 La Faute S/Mer
- Mar. 4.8 Longeville Plage
- Mer. 5.8 La Rochelle
- Jeu. 6.8 La Couarde/Mer (Ile de Ré)
- Sam. 8.8 Le Bois Plage (Ile de Ré)
- Dim. 9.8 St-Pierre d'Oléron (Ile d'Oléron)
- Lun. 10.8 Boyardville (Ile d'Oléron)
- Mar. 11.8 Domino (Ile d'Oléron)
- Mer. 12.8 Ronce-les-Bains
- Jeu. 13.8 La Tremblade

## DORDOGNE - GORGES DU TARN

- Sam. 1.8 Le Bugue
- Dim. 2.8 Montignac
- Lun. 3.8 Terrasson
- Mar. 4.8 Saint-Céré
- Mer. 5.8 Villefranche de Rouergue
- Jeu. 6.8 Decazeville
- Sam. 8.8 Espalion
- Dim. 9.8 St-Geniez d'Olt
- Mar. 11.8 Chanac
- Mer. 12.8 Florac
- Jeu. 13.8 Meyrueis

## COTE BASQUE

- Sam. 1.8 Seignosse
- Dim. 2.8 St-Vincent de Tyrosse
- Lun. 3.8 Vieux Boucau
- Mar. 4.8 Labenne
- Mer. 5.8 St-Pée S/Nivelle
- Jeu. 6.8 Libourne
- Sam. 8.8 Hendaye
- Dim. 9.8 Anglet
- Lun. 10.8 Hasparren
- Mar. 11.8 St-Jean Pied-de-Port
- Mer. 12.8 St-Palais

## NORMANDIE

- Dim. 2.8 Dieppe
- Lun. 3.8 Yport
- Mar. 4.8 Villers-sur-Mer
- Mer. 5.8 Ouistreham-Riva-Bella
- Jeu. 6.8 St-Aubin-sur-Mer
- Sam. 8.8 Port-en-Bessin
- Dim. 9.8 St-Vaast La Hongue
- Lun. 10.8 Cherbourg
- Mar. 11.8 Portbail
- Mer. 12.8 Donville-les-Bains
- Jeu. 13.8 Saint-Pair

## NORD

- Sam. 1.8 Le Tréport
- Dim. 2.8 St-Valéry S/Mer
- Lun. 3.8 Gayeux/Mer
- Mar. 4.8 Quend-Plage
- Mer. 5.8 Berche
- Jeu. 6.8 Stella Plage
- Sam. 8.8 Le Portel
- Dim. 9.8 Wissout
- Lun. 10.8 Ambleteuse
- Mar. 11.8 Blériot Plage
- Mer. 12.8 Gravelines
- Jeu. 13.8 Leffrinctoucke

## VOSGES-ALSACE

- Sam. 1.8 Guebwiller
- Dim. 2.8 Thann
- Lun. 3.8 Munster
- Mar. 4.8 Kaysersberg
- Mer. 5.8 Schirmeck
- Jeu. 6.8 Barr
- Sam. 8.8 Saverne
- Dim. 9.8 Dabo
- Lun. 10.8 Baerenthal
- Mar. 11.8 Fultz
- Mer. 12.8 Wissembourg
- Jeu. 13.8 Haguenau

## JURA

- Sam. 1.8 Pontarlier
- Dim. 2.8 Malbuisson
- Lun. 3.8 Champagnole
- Mar. 4.8 Poligny
- Mer. 5.8 Salins-les-Bains
- Jeu. 6.8 Dôle

## ALPES DU SUD

- Dim. 2.8 Vizille
- Lun. 3.8 Bourg d'Oisans
- Mar. 4.8 Monetier-les-Bains
- Mer. 5.8 Valouise
- Jeu. 6.8 Guillestre
- Sam. 8.8 Barcelonnette
- Dim. 9.8 Embrun
- Lun. 10.8 St-Jean St-Nicolas
- Mar. 11.8 Asprès sur Buech
- Mer. 12.8 Die
- Jeu. 13.8 St-Jean en Royans

## ARDÈCHE

- Sam. 8.8 Lavelade
- Dim. 9.8 Villebeuve-de-Berg
- Lun. 10.8 Joyeuse
- Mar. 11.8 Les Vans
- Mer. 12.8 Vallon-Pont-d'Arc
- Jeu. 13.8 Ruoms
- Sam. 15.8 Bourg-Saint-Andéol
- Dim. 16.8 Grignan
- Lun. 17.8 Saint-Martin d'Ardèche
- Mar. 18.8 Goudargue
- Mer. 19.8 Bagnols-sur-Cèze
- Jeu. 20.8 Uzès

## PROVENCE

- Sam. 1.8 Martigues
- Dim. 2.8 Istres
- Lun. 3.8 St-Rémy-de-Provence
- Mar. 4.8 Cavaillon
- Mer. 5.8 Apt
- Jeu. 6.8 Bonnieux
- Sam. 8.8 Forcalquier
- Dim. 9.8 Manosque
- Lun. 10.8 Créoux
- Mar. 11.8 Cotignac
- Mer. 12.8 Valensole
- Jeu. 13.8 Ste-Croix du Verdon

## PYRÉNÉES

- Sam. 1.8 Foix
- Dim. 2.8 Tarascon
- Lun. 3.8 St-Girons
- Mar. 4.8 St-Gaudens
- Mer. 5.8 Luchon
- Jeu. 6.8 Arreau
- Sam. 8.8 Bagnère-de-Bigorre
- Dim. 9.8 Luz St-Sauveur
- Lun. 10.8 Argelès-Gazost
- Mar. 11.8 Laruns
- Mer. 12.8 Oloron Ste-Marie
- Jeu. 13.8 Mourenx

## LANGUEDOC

- Sam. 1.8 Port-La-Nouvelle
- Dim. 2.8 Gruissan
- Lun. 3.8 Narbonne
- Mar. 4.8 Saint-Pierre-sur-Mer
- Mer. 5.8 Valras Plage
- Jeu. 6.8 Valras Plage
- Sam. 8.8 Saint-Thibery
- Dim. 9.8 Pezenas
- Lun. 10.8 Frontignan-Plage
- Mar. 11.8 La Redoute
- Mer. 12.8 Vias
- Jeu. 13.8 Florensac

## GARD

- Sam. 1.8 Chamborigaud
- Dim. 2.8 St-Ambroix
- Lun. 3.8 Vézénobres
- Mar. 4.8 Anduze
- Mer. 5.8 Quissac
- Jeu. 6.8 St-Jean-du-Gard
- Sam. 8.8 Ganges
- Dim. 9.8 St-Hippolyte-du-Fort
- Lun. 10.8 Le Vigan
- Mar. 11.8 Sommières
- Mer. 12.8 Beaucaire
- Jeu. 13.8 Aigues-Mortes

